

Protection de la population



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la protection de la population OFPP

ANALYSE ET PREVENTION DES RISQUES, PLANIFICATION, INSTRUCTION, CONDUITE ET INTERVENTION

14 / DECEMBRE 2012

Dossier

La communication en cas de catastrophe

Page 7



Walter Müller, conseiller national et président de la FSPC

«Nous devons façonner la protection civile du futur»

Page 4

Réseaux sociaux

Un bon lien avec la population

Page 13

Système d'alarme

POLYCOM effectue son Tour de Suisse

Page 21

Ultramoderne

Nouvelle centrale d'intervention

Page 32

www.protopop.ch



EDITORIAL	3
<hr/>	
PERSONNALITE	
«Nous devons façonner la protection civile du futur»	4
«La protection civile se trouve à un tournant de son histoire», affirme le conseiller national Walter Müller dans l'interview. Nouveau président de la Fédération suisse de la protection civile FSPC et membre de la Commission de la politique de sécurité du Conseil national, M. Müller parle en connaissance de cause.	
<hr/>	
DOSSIER: LA COMMUNICATION EN CAS DE CATASTROPHE	
Un visage familier	7
Les médias ont tendance à monter en épingle un événement. Marco Cortesi, depuis de nombreuses années porte-parole de la police de la ville de Zurich, connaît pourtant la clé pour maîtriser l'information du public, notamment en la rendant plus factuelle.	
Par tous les canaux	10
L'utilisation des médias a complètement changé au cours des dernières années. La radio et la télévision traditionnelles continuent à jouer un rôle important, notamment en cas de catastrophe, souligne Gregor Sonderegger, suppléant du chef de l'information de la télévision suisse.	
Un bon lien avec la population	13
A beaucoup d'endroits, les autorités pèsent encore le pour et le contre d'une utilisation des réseaux sociaux, alors qu'ailleurs ceux-ci sont déjà utilisés avec succès lors de catastrophes.	
Dans le cadre de structures préparées	16
Le 14 avril 2012, une violente explosion détruit plusieurs appartements d'un immeuble sis à Pratteln BL. Les organes d'information de l'organisation cantonale de crise de Bâle-Campagne doivent faire face à un important intérêt médiatique.	
Nouveaux défis en matière de communication	19
Cette année, la Conférence de la protection de la population était consacrée principalement à l'information et à la communication en cas de catastrophe et en situation d'urgence.	
<hr/>	
COOPÉRATION	20
<hr/>	
INSTRUCTION	22
<hr/>	
OFPP	24
<hr/>	
CANTONS	30
<hr/>	
ASSOCIATIONS	35
<hr/>	
SERVICE	38
<hr/>	
LE DERNIER MOT	39
<hr/>	

Couverture:
 Les accidents graves et les catastrophes sont généralement très médiatisés. Sur la photo: les reporters à l'œuvre après l'accident de car dans un tunnel près de Sierre VS en mars 2012.

Chère Lectrice, cher Lecteur,

Le paysage médiatique s'est transformé ces dernières années. Aujourd'hui, il n'y a plus guère de ménage qui ne soit équipé d'un raccordement internet. Les smartphones sont en train de détrôner les traditionnels téléphones mobiles. Encore peu connus il n'y a pas si longtemps, Facebook, Twitter et YouTube sont devenus omniprésents, sans parler des «apps» que l'on rencontre partout. Lorsqu'une catastrophe a lieu quelque part dans le monde, nous en prenons désormais connaissance, le plus souvent, à travers des photos de témoins et de personnes impliquées ou d'analyses d'experts auto-proclamés qui suscitent un large écho. De leur côté, les autorités peuvent utiliser les réseaux sociaux autant pour diffuser leurs informations que pour en obtenir.

Face à cette évolution, il ne faudrait pourtant pas perdre de vue les médias classiques. Une grande partie de la population continue en effet de s'en servir en priorité – tout particulièrement en cas de catastrophe. De plus, le fonctionnement des nouvelles technologies de communication n'est pas garanti lorsque survient un événement grave. Enfin, celles-ci sont soumises à un changement rapide, contrairement à la protection en cas de catastrophe qui est axée sur le long terme. Autrement dit, si nous développons aujourd'hui un tel instrument, nous n'avons pas la certitude que celui-ci sera encore en usage quand nous en aurons besoin – dans un, cinq ou dix ans.

Les principes traditionnels en matière de communication de crise valent également pour les nouveaux supports: les autorités compétentes continuent de détenir à elles seules l'information officielle. Il leur appartient d'informer de manière claire, rapide, transparente et objective sur les causes et les conséquences d'une catastrophe ou d'une situation d'urgence. Pour cela, elles doivent coordonner leur action en déterminant qui communique quoi, quand, à qui et comment. Il s'agit également d'y impliquer les responsables et les experts. Elles seront ainsi dignes de confiance et crédibles.

A l'occasion de la conférence de la protection de la population organisée en octobre par l'OFPP, quelque 150 dirigeants et spécialistes ont discuté de manière approfondie des tâches qui leur incombent en matière de communication de crise. La présente édition de notre revue vise à vulgariser cette thématique.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Willi Scholl

Directeur de l'OFPP



Le conseiller national Walter Müller, nouveau président de la Fédération suisse de la protection civile (FSPC)

«Nous devons façonner la protection civile du futur»

La protection civile se trouve à un tournant de son histoire, comme nous l'explique dans son interview le conseiller national Walter Müller, nouveau président de la Fédération suisse de la protection civile (FSPC) et membre de la Commission de la politique de sécurité du Conseil national.

M. Müller, expliquez-nous votre slogan «la liberté par la sécurité».

Il ne s'agit pas d'un slogan mais d'un credo! Pour vivre en toute liberté, il faut se sentir en sécurité. J'en suis convaincu.

Vous sentez-vous en sécurité?

Oui, tout à fait. Je garde cependant à l'esprit que la sécurité absolue n'existe pas et ce dans de nombreux domaines. Que ce soit au travail, sur la route ou n'importe où ailleurs, il y a toujours un risque. Je pense en particulier aux agressions envers les femmes, de plus en plus fréquentes. Mais par rapport à d'autres pays, on peut encore se sentir en sécurité en Suisse.

Est-ce que les citoyens suisses ont particulièrement besoin de se sentir en sécurité?

Je dirais que leur comportement est ambivalent. D'un

côté ils souhaitent davantage de sécurité, p. ex. dans les espaces publics et, de l'autre, ils prennent des risques inconsiderés durant leur temps libre. On pourrait déjà limiter les accidents liés aux sports d'hiver et éviter de pratiquer des sports extrêmes certes à la mode mais dangereux, comme le base jumping.

Quels sont les principaux défis de la Suisse en matière de sécurité?

Les conflits armés ont été relégués au second plan et nous nous préoccupons désormais davantage de problèmes de sécurité liés à l'évolution sociale. Nous connaissons une forte immigration et je remarque que le monopole de la force publique détenu par l'Etat, connu depuis longtemps en Suisse, n'est pas perçu ni accepté de la même manière par les différents groupes d'immigrants. Sans oublier l'instabilité économique de l'Europe

qui constitue sans doute un certain risque pour la sécurité.

La vulnérabilité d'une société est proportionnelle à sa mondialisation, sa mobilité et sa complexité. Prenons par exemple le domaine de la communication, souvent menacé. De plus les catastrophes mettent en danger les infrastructures. Il s'agit d'un domaine au sein duquel la protection civile doit être active.

Walter Müller

Walter Müller, 64 ans, a été nommé président de la Fédération suisse de la protection civile (FSPC) le 20 avril 2012 à Lucerne. Il siège depuis 2003 au Conseil national en tant que membre du PLR Les Libéraux Radicaux saint-gallois. Il fait partie de la Commission de la politique de sécurité et de la Commission des affaires étrangères du Conseil national. Depuis 2006, il est membre du comité de direction de Swisslabel, une société qui a pour but la promotion des produits et des services suisses, et de la Communauté d'intérêts Priorité Liberté, une organisation qui se bat contre les réglementations inutiles imposées par l'Etat.

Lui-même agriculteur, M. Müller est également président fondateur de l'Association des paysannes et paysans radicaux de Suisse. Il a présidé l'Union des paysans du canton de Saint-Gall et a également été membre du comité de l'Union suisse des Paysans. Marié et père de quatre enfants, il dirige avec sa femme et ses fils l'exploitation légumière du Riethof à Azmoos, à la frontière de la Principauté du Liechtenstein.



«Je souhaite mener la protection civile vers un avenir stable où son efficacité et ses prestations seront reconnues.»

Que peut faire la protection civile pour la sécurité?

Les événements naturels et les pannes techniques sont des menaces pour notre société. Nous avons donc besoin d'organisations pour protéger notre population, limiter les dommages et remettre en état les infrastructures. Lors d'une catastrophe de grande ampleur, les moyens dits classiques tels que la police et les sapeurs-pompiers sont vite dépassés. Il faut donc faire appel à des personnes supplémentaires.

Qu'attendez-vous des travaux en cours dans le cadre du rapport «Stratégie sur la protection de la population et la protection civile 2015+»?

Selon moi, la protection civile se situe toujours dans une phase intermédiaire répondant à des besoins datant de la Guerre froide. Il s'agit désormais de façonner la protection civile du futur. La protection civile se trouve à un tournant de son histoire: elle doit s'affirmer et être reconnue par le grand public. Elle ne doit plus être la cinquième roue du carrosse. Il ne faut cependant pas perdre de vue que la protection civile travaille main dans la main avec les autres organisations partenaires. Nous sommes une orga-

nisation endurante. Nous sommes aux sapeurs-pompiers ce que l'armée est à la police: un organe capable d'intervenir lorsqu'un engagement dure plus de 72 heures. Notre place est donc garantie au sein du réseau national de sécurité. Afin de remplir son rôle, la protection civile a cependant besoin d'un équipement, d'une instruction, d'une philosophie et de compétences adéquats. Il convient également de préciser certaines notions. En effet, beaucoup de personnes ont encore de la peine à distinguer protection civile, protection de la population, réseau national de sécurité et service civil. Je pense que ce rapport est une bonne base pour l'avenir du système de sécurité. Il a permis de lancer un débat important sur la collaboration avec l'armée et la répartition des tâches entre Confédération et cantons.

Quels sont les points à éclaircir concernant la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons?

Nous sommes dans la phase de renouvellement du matériel de protection civile. J'ai constaté que les cantons souhaitent que la Confédération se charge de la coordination



«Notre tâche ne consiste pas à gérer le passé mais à construire l'avenir.»

en la matière mais veulent toutefois garder un certain pouvoir de décision. Il s'agit en l'occurrence d'un problème de répartition des coûts et non des tâches. Je pense que compétences et prise en charge des coûts vont de pair. Au cours de la dernière décennie, nous avons défini que la protection civile est une organisation cantonale et que la Confédération assume des tâches bien précises au sein de la protection de la population. Toutefois, conformément à la législation en vigueur, la Confédération peut intervenir dans le domaine de la protection civile en cas d'événement national. Elle effectue en quelque sorte de la réassurance envers les cantons. On peut alors se poser la question suivante: à quoi correspond cette réassurance pour les cantons? Les centres de renfort intercantonaux constituent à mon avis un bon compromis et une solution pragmatique. La Confédération finance leur nouveau matériel et les cantons en bénéficient.

Vous dites «nous» quand vous parlez de la protection civile.

Je n'ai jamais servi dans la protection civile mais en tant que président de la FSPC je m'y identifie.

Quel est le rôle de la FSPC?

J'ai accepté la fonction de président afin de pouvoir agir. Le comité directeur et moi-même souhaitons prendre des décisions qui mèneront la protection civile vers un avenir stable où son efficacité et ses prestations seront reconnues.

Le Parlement doit se prononcer. Certaines questions de sécurité ne relèvent-elles pas simplement de l'armée?

Il existe bien sûr des gens bornés qui ne jurent que par l'armée. Même si la priorité est donnée à l'obligation de servir dans l'armée, la sécurité doit être garantie par toutes les forces en présence.

Quelle est votre position face à un changement du système de l'obligation de servir et en particulier à l'initiative du GSsA?

Il faut respecter ce qui a fait ses preuves. C'est pourquoi je soutiens l'obligation de servir dans l'armée. Mais je suis ouvert au changement. Notre tâche ne consiste pas à gérer le passé mais à construire l'avenir. Concernant les modèles d'obligation de servir, une question se pose immédiatement: s'agit-il d'introduire une obligation de servir générale et de supprimer l'obligation de servir dans l'armée? Nous n'en sommes pas encore là. Pour éviter un blocage, il faut d'abord expliquer que l'obligation de servir dans l'armée doit être maintenue et que l'armée doit continuer à avoir la priorité.

Je pense que nous devons favoriser la perméabilité dans le domaine civil. La protection civile devrait p. ex. tenir compte du service effectué chez les sapeurs-pompiers, qui ont d'ailleurs de la peine à recruter, à ce qu'on dit. Nous devons nous pencher sur le problème.

Les femmes devraient-elles s'engager davantage?

Il serait bien sûr souhaitable d'avoir plus de femmes au sein de la protection civile. Les femmes pensent et agissent différemment. En cas de problème, elles trouvent des solutions pratiques et inédites. Lorsqu'il s'agit d'assistance aux personnes, p. ex. lors d'une évacuation, il faudrait pouvoir compter sur elles. Mais cela doit rester volontaire, car nous n'avons pas encore analysé le cas de l'obligation de servir pour les femmes.

D'autres pays européens n'ont pas hésité autant avant de supprimer l'obligation de servir dans l'armée.

Ces décisions ont parfois été prises à la légère. Il faut replacer la question dans son contexte social: si nous supprimons l'obligation de servir dans l'armée, nous supprimons également le service civil et la protection civile. Il ne s'agit donc pas que de l'armée mais de notre disponibilité à servir la collectivité. En fin de compte, c'est la relation citoyen-état qui est remise en question.

Merci de nous avoir accordé cet entretien, M. Müller.

Interview:

Kurt Münger

Chef Information, OFPP

Pascal Aebischer

Rédacteur en chef de la revue

«Protection de la population», OFPP

Communication en cas de catastrophe

Un visage familier

La communication en cas de catastrophe se fonde largement sur la perception de l'événement en question, autrement dit sur des impressions que nous en retirons: au début, les médias cherchent surtout à relater l'effroi suscité par l'événement, lequel est souvent monté en épingle. Marco Cortesi, depuis de nombreuses années porte-parole de la police de la ville de Zurich, connaît pourtant la clé pour maîtriser l'information du public, notamment en la rendant plus factuelle.



Les autorités informant début septembre 2012 les employés évacués du centre de tri postal postal de Mülligen ZH. Certains médias ont prétendu à tort qu'il s'agissait d'un attentat au bacille du charbon. En vérité, la substance trouvée s'est révélée inoffensive.



«Une seule contre-vérité et je perds d'un seul coup toute ma crédibilité.», fait remarquer Marco Cortesi, porte-parole depuis plus de vingt ans de la police municipale de Zurich.

Contrairement à la tragédie, la catastrophe n'est pas une invention de la Grèce antique. Les Grecs de cette époque furent néanmoins les premiers à qualifier l'inconcevable par le terme «katá stérphein» – signifiant «bouleversement» en français – pour commenter avec horreur la disparition de l'île de l'Atlantide, la destruction par le feu de la ville de Milet ou la défaite d'Athènes durant la guerre du Péloponnèse. Près de 3000 ans plus tard, une poudre blanche indéfinissable sème une terreur similaire en ville de Zurich: début septembre, une telle substance avait été découverte dans deux enveloppes en cours de traitement au centre de tri postal de Mülligen, ce qui a déclenché une alerte générale rarement vue à ce jour: d'innombrables sapeurs-pompiers, sanitaires et policiers ont été appelés sur les lieux pour évacuer 220 collaborateurs et collaboratrices, entraînant dans leur sillage des reporters de la presse écrite qui se disputaient fiévreusement les dernières nouvelles. Par intervalles d'une minute, les journalistes se mettaient à spéculer, à photographier et à placer sur les divers portails internet des témoignages et des hypothèses non confirmées. La nouvelle de la prétendue attaque au bacille du charbon a ainsi été répercutée toute une nuit sur les sites web de l'Europe entière avant d'être finalement infirmée le lendemain par les porte-parole des équipes d'intervention: la poudre blanche qui avait mis passagèrement en émoi les responsables de la Poste, les autorités, les équipes de sauvetage et la population, s'est finalement révélée être une poudre d'amidon anodine. Dans tout manuel sur la protection de la population, il est question d'une phase de chaos incontrôlable qui suit immédiatement un événement dommageable. Dans la pra-

tique, Marco Cortesi, chef du service média et porte-parole de la police municipale zurichoise, a fait une nouvelle découverte au sujet de ces éléments perturbateurs: «La rapidité des médias électroniques peut sensiblement compliquer la communication en cas de catastrophe.» Les organisations de première intervention de la ville de Zurich que sont la police, le corps des sapeurs-pompiers professionnels et l'équipe d'intervention et de sauvetage classifient les événements dommageables selon quatre couleurs distinctives. Vert désigne les événements quotidiens tels qu'un accident de la route ou un incendie d'appartement; jaune symbolise par exemple un carambolage de masse ou un accident ferroviaire majeur; orange correspond à un scénario «incendie dans un tunnel» ou «prise d'otages». Rouge finalement rassemble tous les cas d'une catastrophe extrême que peut causer un tremblement de terre, une crue de la Sihl, un crash d'avion ou une irradiation radioactive. Une telle différenciation ne résiste pourtant pas systématiquement à une perception subjective. C'est ce qui arrive parfois aux médias. Et le danger imminent de prendre immédiatement d'autres dimensions vu la vitesse de diffusion de la nouvelle: «Même si notre information se situe au niveau d'un événement de la catégorie verte ou jaune, la plupart des médias virent déjà au rouge dans leur manière de couvrir l'événement», explique M. Cortesi. Chasse au scoop oblige, la spirale médiatique peut amener à gonfler un fait anecdotique au point d'en faire un événement dont la véracité n'a pas pu être confirmée. Dans ce contexte, le problème réside non seulement dans la vitesse de diffusion mais également dans le fait que l'information diffusée n'est souvent pas fondée.

La crédibilité – une préoccupation centrale

Depuis plus de vingt ans, Marco Cortesi personnifie la police de la ville de Zurich aux yeux du public. Pendant toutes ces années, il a pu participer à plusieurs interventions de grande envergure, tels l'explosion de réservoirs de carburant dans une zone d'habitation ou l'incendie de plusieurs trains du RER dans le tunnel du Hirschengraben. «Dieu merci, nous avons jusqu'à présent été épargnés par des catastrophes telles qu'elles sont définies selon notre classification.» Néanmoins, il s'agit presque quotidiennement d'informer sur une situation de crise. À l'image du travail d'investigation policière, la communication en cas de catastrophe consiste à prendre au sérieux toutes les indications et demandes qui lui parviennent au début. Ce qui est visible doit être immédiatement confirmé – «aussi grave soit la situation». Dans l'exercice de leur tâche, les organes de communication officiels manient uniquement l'information objective et transparente qu'ils transmettent telle quelle, sans jugement de valeur. Aussi gonflée une histoire puisse paraître de prime abord, le porte-parole de la police zurichoise n'a le droit de démentir un «ca-

nard» qu'au moment où le contraire a pu être prouvé. «Une seule contre-vérité et je perds d'un seul coup toute ma crédibilité.»

Cela force toutefois les membres de l'organisation de crise à agir. Plus les gens travaillant à l'arrière-plan sont rapides, plus tôt ils pourront fournir les derniers éléments concernant un événement. De la sorte, ils augmenteront les chances de couper court aux spéculations des journalistes présents et de garder sous contrôle le contenu des informations à diffuser.

Recours à des spécialistes

La communication en cas de catastrophe fonctionne selon un mécanisme qui lui est propre: au début, c'est un peu le flou général, ce qui rend parfois très ardue la transmission de l'information. Lors d'événements de grande ampleur, les routes peuvent être engorgées et donc devenir inaccessibles par endroits; il peut arriver que des journalistes ou des reporters soient les premiers témoins sur les lieux d'un accident. Pour la population touchée et les gens de la presse, il est essentiel de disposer côté autorités d'un interlocuteur compétent et permanent, comme l'ont montré la chute d'un avion de Swissair en mer près de Halifax en 1998, l'accident de car en Valais en mars dernier ou d'autres événements tragiques. Il va sans dire que les porte-parole ne peuvent pas assumer seuls tout le travail d'information envers le public et les journalistes et ne sont surtout pas en mesure de répondre eux-mêmes de manière crédible à toutes les questions. «C'est pourquoi je m'efforce de m'entourer le plus rapidement possible de spécialistes du domaine en question ou des personnes qui sont réellement compétentes, aptes à renseigner en deuxième lieu et en connaissance de cause», explique le porte-parole de la police pour décrire la deuxième phase de la communication.

Durant la troisième phase, nous faisons également appel à des personnes externes. Lorsque l'état des faits devient une certitude, c'est au tour du commandant de la police ou du représentant compétent du Conseil municipal de se mettre à la disposition de la presse. Mais d'avertir qu'il «ne faut pas les faire entrer en scène trop tôt mais seulement lorsqu'il n'y a plus rien à spéculer».

Les observateurs sont souvent impressionnés par l'effet improvisé des activités d'information. En vérité, celles-ci sont minutieusement structurées, préparées et organisées. Il y a quelques années, la police de la ville de Zurich a restructuré le système de gestion de catastrophes. Les risques éventuels ont été réexaminés, les dangers potentiels les plus vraisemblables ont été estimés et le réseau garantissant une communication sans accroc a été conçu. Assigner le porte-parole de la police à l'état-major de conduite n'était alors qu'une petite pièce du puzzle.

Selon Dominic Roos, responsable de la gestion de catastrophes de la ville de Zurich, il est tout aussi important de

désigner au sein de l'administration les spécialistes auxquels notre propre service média peut s'adresser au besoin. Il n'y a pas que les dangers complexes qui doivent être commentés dans les plus brefs délais et en connaissance de cause. «Les organisations de crise de la ville de Zurich sont particulièrement privilégiées dans la mesure où les administrations municipale et cantonale comptent autant de spécialistes», précise le préposé à la gestion de catastrophes. De même, il est indispensable que les responsables de domaine et les membres de l'équipe de communication se connaissent mutuellement et parlent d'une seule voix.

Les médias sociaux – un simple outil complémentaire

Les experts répondant à la presse ne tiennent pas toujours des propos compréhensibles. «Planant souvent au-dessus des autres, les experts se servent de termes savants qui ne pas accessibles à Monsieur ou Madame tout-le-monde.» Lorsqu'il fait appel à un spécialiste, Marco Cortesi ne peut pas s'effacer. Sa tâche est alors d'illustrer les informations fournies par le spécialiste «afin de les rendre accessibles à un écolier ou à un migrant n'ayant que quelques notions d'allemand».

Car la communication de la police ne sera efficace que si tous les milieux de la population se sentent visés. Et c'est là qu'entrent en jeu – et de plus en plus – les nouveaux médias électroniques et en particulier les médias sociaux. Des analyses ont en effet révélé que les jeunes jusqu'à l'âge de 20 ans environ s'informent principalement par les canaux Facebook et Twitter. En général, les utilisateurs de ces derniers suivent rapidement l'information lorsqu'ils sont confrontés à une nouvelle catastrophique et répandent immédiatement aussi bien les informations véridiques que les fausses. Même si seuls 15 % de la population utilisent ce réseau en ligne, nous devons également nous servir davantage de ces canaux», souligne Marco Cortesi.

Le commandement de la police municipale zurichoise est présent sur les deux réseaux sociaux avec son propre compte. Actuellement, il les emploie uniquement pour diffuser des appels à témoin ou pour enregistrer des questions provenant de la population. Une présence rapide, voire immédiate sur internet en situation de crise serait certes primordiale. «C'est ainsi que nous pouvons décharger nos gens en étant capables d'intercepter à temps les demandes de proches», dit M. Cortesi. L'expert en sécurité Dominic Roos émet pourtant un commentaire plutôt sceptique en évoquant la possibilité de miser sur les médias électroniques en cas de catastrophe: «De toute manière, j'ai des doutes sur le fonctionnement de la communication par internet ou téléphone mobile face à un scénario de danger réellement sérieux.»

Paul Knüsel

Journaliste

Utilisation des médias: changement d'habitudes

Par tous les canaux

L'utilisation des médias a complètement changé au cours des dernières années. Mais la dernière heure de la radio et de la télévision n'a pas encore sonné, comme nous l'explique Gregor Sonderegger, suppléant du chef de l'information de la télévision suisse alémanique. En cas de crise et de catastrophe, ces médias sont toujours autant consultés.

Il y a encore peu de temps, les gens s'informaient par l'intermédiaire du journal, de la radio et de la télévision. Puis arriva internet. En 1997, seuls 5 % de la population âgée de plus de 14 ans l'utilisaient chaque jour. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), ce chiffre s'élevait déjà à 50 % en 2005 pour atteindre 72,8 % au printemps 2012. Récemment, les smartphones ont fait une apparition fracassante. Il en résulte que l'information est accessible par de nombreux canaux pratiquement partout, explique Gregor Sonderegger. Que l'on soit dans le train ou au restaurant, grâce à nos téléphones portables nous pouvons en permanence avoir accès aux informations, lire des articles de journaux ou nous divertir.

Trois révolutions

Pour Gregor Sonderegger, qui a parlé de l'utilisation des médias lors de la Conférence de la protection de la population qui s'est tenue à Soleure en octobre dernier, deux autres «révolutions» viennent s'ajouter à cette multiplication de l'information. Il existe aujourd'hui une immense offre gratuite financée tant bien que mal par la publicité. Partout dans le monde, les éditeurs se voient contraints de trouver des financements dans les contenus payants. L'utilisation à la demande prend également de plus en plus d'importance. Cela veut dire que les émissions ne sont plus regardées ni écoutées à l'heure de leur diffusion mais en différé grâce à toutes sortes de solutions techniques. Les chaînes de télévision mettent certaines de leurs émissions à disposition pendant 30 jours sur la toile. «C'est ainsi que l'utilisateur consulte ce qu'il veut, quand il veut et où il veut. C'est une toute nouvelle façon de s'informer» souligne Gregor Sonderegger.

Les moyens techniques semblent illimités. Le consommateur inexpérimenté et souvent plus âgé est vite perdu face à cette offre en constante évolution. Il n'y a qu'à regarder l'offre de la télévision numérique, avec ses 300 à 400 chaînes, c'est l'embarras du choix. Gregor Sonderegger pense que cette situation finira par devenir pesante pour le consommateur. «Lorsque vous devez continuele-

ment faire des choix quant à ce que vous voulez voir, vous êtes parfois content qu'on vous propose quelque chose.» L'offre ne doit pas simplement croître, elle doit aussi devenir plus conviviale.

L'avenir est déjà en marche: quiconque achète un livre sur internet reçoit immédiatement d'autres offres ciblées, et ce grâce à des applications crowdsourcing (externalisation ouverte) qui s'appuient sur les achats d'autres personnes ayant acheté le même livre. Un outil permettrait bientôt aux utilisateurs de médias de constituer eux-mêmes leur programme personnalisé. Et Gregor Sonderegger d'ajouter: «Lorsque l'offre à la carte fait tout à coup un pas en avant, de plus en plus de gens sont prêts à abandonner la télévision traditionnelle.»

Ordinateur et télévision ne font pas encore qu'un

La tendance est à la réunification de l'ordinateur, de l'internet et de la télévision. Certes les jeunes sont de plus en plus nombreux à consulter les médias uniquement sur leur ordinateur portable ou leur tablette tactile mais à ce jour, personne n'a vraiment été capable de combiner parfaitement ordinateur et télévision, souligne Gregor Sonderegger. «Chacun a toujours sa place.»

M. Sonderegger pense également que la télévision traditionnelle a encore un rôle à jouer: «De nombreux arguments parlent en sa faveur. Par exemple, il est plus divertissant de regarder un match de foot en direct sur grand écran. Nous préférons vivre les événements et certaines émissions en direct et être informés des dernières nouvelles en temps réel.» De plus, les gens ont des habitudes: «Ils regardent volontiers A Bon Entendeur le mardi et Temps Présent le jeudi. Ces rituels ont une fonction fédératrice.»

La télévision, publique ou privée, a repris les ressources et les exigences d'internet et des médias sociaux. Les spectateurs ont aussi la possibilité de discuter de certaines émissions sur la toile après leur diffusion ou de faire part de leurs commentaires et questions lors des émissions en direct.



La rédaction du téléjournal suisse alémanique

Dans le domaine de l'information, la Radio Télévision suisse alémanique (SRF) applique même la devise «Priorité à la toile». On y trouve bien sûr en premier lieu les contributions radio et tv. «La plupart du temps, les informations sont publiées simultanément et même avant sur internet», commente Gregor Sonderegger. Cela signifie que les rédacteurs tv et radio doivent parfois élaborer une version spéciale de leur information pour internet. Et lorsqu'un journaliste se trouve devant la caméra sur un lieu d'accident, il fait en même temps des photos pour internet au moyen de son téléphone. «De nos jours, un article de journal est utilisé plusieurs fois. Cette convergence est une obligation qui s'impose à tous les médias, qu'ils soient privés ou publics.»

La SRF représente toutefois un cas à part: «En Suisse alémanique, nous avons sciemment décidé de ne pas regrouper radio et télévision en ce qui concerne l'information.» Nous avons donc deux chefs de l'information. Se-

lon Gregor Sonderegger, l'unité serait trop forte dans un si petit pays. Les deux rédacteurs s'accordent toutefois sur l'offre en ligne en matière d'information. «Une sorte de convergence des contenus journalistiques provenant de la radio et de la télévision.»

Informations fournies par la population

Selon Gregor Sonderegger, les médias sociaux ne peuvent remplacer le travail rédactionnel des médias traditionnels. «Si les médias sociaux ont conquis le monde arabe, c'est tout simplement parce que, pour beaucoup de gens, c'était l'unique moyen de faire entendre leur voix et de s'informer librement, ce que ne permettaient pas les canaux publics frappés par la censure.»

Comme les autres médias, les rédactions d'information publiques se réfèrent au public. «Mais il faut être très prudent.» Les rédactions tiennent compte du fait que les recherches prennent du temps, une des règles fondamen-



«Nous préférons ne pas être les premiers et fournir une information correcte», souligne Gregor Sonderegger, suppléant du chef de l'information de la télévision suisse alémanique.

tales du journaliste étant d'être le premier sur place tout en ayant la bonne information. «Nous préférons ne pas être les premiers et fournir une information correcte», argumente Gregor Sonderegger. Il ne s'agit pas seulement de déceler les erreurs. Il y a aussi les gens qui envoient des photos tirées d'archives plutôt que de la réalité du moment. Il n'y a rien de malveillant dans leur démarche. La RTS est plutôt réticente à l'idée de mettre à contribution le public. «Nous ne voulons pas que les gens entravent le travail des services de sauvetage ou se mettent eux mêmes en danger pour faire des photos. C'est pourquoi nous ne les leur achetons pas.»

Demande plus forte en cas de catastrophe

En cas de catastrophe, la radio et la télévision sont particulièrement mises à contribution. «L'expérience a montré qu'en cas de crise, les médias traditionnels sont davantage consultés. Ceci n'est pas uniquement valable pour les catastrophes survenant dans notre pays, mais également pour les informations de l'étranger», relève Gregor Sonderegger en s'appuyant sur les exemples du Printemps arabe et de l'accident nucléaire de Fukushima. Dans de telles situations, les gens écoutent davantage les informations à la radio ou regardent le journal télévisé ou des émissions spéciales. Ils consultent bien sûr également les sites internet mais ont davantage besoin d'une information de première main commentée sur place. «Les médias sociaux sont alors relégués au second plan.» Gregor Sonderegger est réticent à l'idée de la communication directe des autorités par les médias sociaux. «On

peut se demander si l'information passe. La légitimité des médias sociaux se résume à ceci: toujours en ligne afin que le plus grand nombre soit informé. Et ce n'est pas si simple parce qu'entre deux catastrophes, il n'y a juste-ment pas grand-chose à communiquer.» Les médias traditionnels jouent alors le rôle de multiplicateurs. En cas de catastrophe, il ne faut pas créer la panique mais accompagner les autorités d'un œil critique. La RTS joue un rôle important à ce niveau. «Elle a pour mission d'informer, même en cas de crise. Elle doit donc s'organiser. Elle est également soumise à l'obligation de diffuser des informations et des messages en cas d'alerte et des avis de recherche des autorités. En dehors de ces obligations, elle reste libre d'un point de vue rédactionnel. C'est une bonne solution.»

Pascal Aebischer

Rédacteur en chef de la revue
«Protection de la population», OFPP.

La place des réseaux sociaux dans la communication en cas de catastrophe

Un bon lien avec la population

Les réseaux sociaux sont omniprésents et constituent également un thème pour la protection de la population. A beaucoup d'endroits, les autorités pèsent encore le pour et le contre, alors qu'ailleurs, les réseaux sociaux sont déjà utilisés avec succès lors de catastrophes.



Aucun événement n'échappe aujourd'hui aux utilisateurs de smartphones. Souvent, des témoins diffusent des informations à chaud sur internet, rendant celles-ci accessibles à un large public. Sur l'image: un bus scolaire des Transports publics fribourgeois après avoir percuté une grange près de Farvagny FR en septembre 2012.

Comment réagirions-nous, en tant que citoyen ou citoyenne, si une catastrophe se produisait dans notre environnement? C'est à peine prévisible. Beaucoup allumeraient probablement la radio ou la télévision afin d'obtenir des informations. Mais toujours plus de personnes se tourneraient aussi vers Internet et les réseaux sociaux.

Une source d'information importante, mais pas sans risque

En cas de catastrophe, les personnes touchées cherchent des informations dans les réseaux sociaux pour deux raisons principales. Tout d'abord, parce qu'elles sont habituées à y obtenir des informations. Au cours de ces dernières années, les médias de référence se sont concentrés sur l'ordinateur, Internet et le «web 2.0», et la relation aux médias s'est adaptée en conséquence. En plus de la télévision, qui est toujours volontiers utilisée, les appareils mobiles et les ordinateurs munis d'une connexion Internet sont de plus en plus appréciés, en particulier par les moins de 45 ans.

Enfin, en raison de la rapidité des nouveaux médias, il est souvent possible de suivre les événements en temps réel, mot à mot. Les informations pertinentes se diffusent à la vitesse de l'éclair. Il y a de grandes chances que quelqu'un en sache plus et dispose de plus amples informations dans les réseaux sociaux.

Il est toutefois difficile d'estimer le degré de fiabilité des sources dans les réseaux sociaux. Dans son blog, le journaliste Konrad Weber donne des astuces utiles concernant la vérification de contenu. Il conseille de se renseigner directement auprès des personnes qui ont posté les informations et de se documenter à leur propos, d'exploiter les métadonnées des images ainsi que de comparer les différents contenus. On peut se demander dans quelle mesure ces vérifications sont vraiment effectuées par des particuliers. Et pour les médias, il est particulièrement tentant de renoncer à effectuer une vérification en règle afin de diffuser des nouvelles avant la concurrence. L'absence de vérification des sources peut toutefois avoir des effets dévastateurs. La population peut être déconcertée par des interprétations subjectives et de fausses nouvelles.

Avantages d'une présence des autorités

On peut se demander si, lors d'une catastrophe, les autorités doivent également être actives dans les réseaux sociaux. Pour Martin Anderson, «Digital Media Manager» des sapeurs-pompiers de l'Etat de Victoria (Australie), la réponse est claire: en cas de catastrophe, les autorités doivent tout mettre en œuvre pour atteindre leurs objectifs (dont le principal est de sauver des vies). Si les réseaux sociaux font partie des moyens de mise en œuvre, c'est parce qu'ils sont le canal de communication principal pour beaucoup de personnes. Et si les autorités ne prennent pas en main la direction de l'information et ne

dominent pas la diffusion d'information, d'autres le feraient, dont la fiabilité ne serait pas assurée.

Les réseaux sociaux possèdent en outre l'avantage d'être en principe accessibles à tous et à tout moment. Lorsqu'il y a des nouvelles importantes, celles-ci peuvent être transmises sans délai à une grande partie de la population, sans devoir attendre la prochaine conférence de presse ou le prochain créneau horaire à la télévision ou à la radio. De plus, les téléphones portables sont largement répandus: selon un sondage représentatif de comparisch, 48 pour cent des Suisses disposaient d'un smartphone avec un accès à Internet début 2012. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), ce chiffre devrait encore augmenter, pour atteindre 120 téléphones portables pour 100 habitants.

L'effet des réseaux sociaux dépasse toutefois de loin ces seuls utilisateurs de portables. Les informations importantes se répandent à une vitesse folle, grâce à un effet multiplicateur. La devise «sharing is caring» – qui partage son savoir, aide d'autres personnes – ne se limite pas uniquement au monde en ligne. Les informations importantes sont également communiquées et partagées «hors connexion».

Recommandation pour une présence dans les réseaux sociaux

Les catastrophes ne sont souvent pas prévisibles, ou seulement à très court terme. C'est pour cela que les bases légales et les conditions nécessaires à l'utilisation des réseaux sociaux doivent être créées le plus tôt possible. Les outils doivent être installés et les personnes responsables formées en conséquence.

Il est vrai qu'il existe plusieurs exemples où les réseaux sociaux sont développés après le début d'une catastrophe comme canaux de communication avant d'être utilisés. La plupart du temps, la population en est informée dans un laps de temps très court, mais il est tout de même recommandé d'établir une présence au préalable, afin de se positionner et d'acquérir une notoriété. Le mieux, c'est que les autorités intègrent ce point dans une stratégie de réseaux sociaux.

Tout d'abord, selon Martin Anderson, les autorités devraient être conscientes des trois points suivants:

- La population locale connaît les environs et a souvent une meilleure vue d'ensemble que les équipes de secours. Elle peut donc transmettre des informations importantes.
- Les autorités possèdent des informations que la population aimerait avoir. Les autorités doivent donc écouter ce que la population aimerait savoir et non pas décider ce que celle-ci doit savoir ou ne doit pas savoir.
- La population est une ressource et non pas une charge. Les autorités devraient apprécier une population active et l'intégrer dans son travail.

Les deux premiers points montrent à quel point les activités de veille sont importantes. Dans l'idéal, les personnes qui se chargent de la veille sont à l'aise dans les réseaux sociaux d'une part, et ont de l'expérience avec les situations de catastrophe d'autre part. C'est ainsi que l'on peut assurer que les dangers seront proprement évalués et que la pertinence des nouvelles sera correctement interprétée.

Les réseaux sociaux ne servent pas uniquement à la diffusion d'information et à la communication lors d'une catastrophe. Au quotidien ou dans une phase de préparation, ils peuvent être utilisés pour la prévention ou pour lancer des avertissements, puis pour coordonner l'aide. Les réseaux sociaux ne devraient pas uniquement être employés comme un canal d'information, mais aussi comme un moyen de dialogue afin de communiquer avec la population: lire et entendre ce que les citoyens et les citoyennes ont comme peurs, ce sur quoi ils aimeraient être informés et où un besoin d'information existe peut être une condition préalable à une action ciblée. Les autorités devraient également se servir des réseaux sociaux comme source d'information.

Expériences dans le monde

Il existe des cas dans le monde entier où les réseaux sociaux ont été utilisés dans le domaine de la protection de la population. Après le tremblement de terre dévastateur en Haïti en janvier 2010, Google a développé «Google Person Finder» en 72 heures seulement. Sur cette plateforme, chacun pouvait chercher ses proches disparus ou signaler les personnes trouvées. La plateforme a été perfectionnée et a également été employée lors de la catastrophe nucléaire de Fukushima.

Une autre plateforme également diffusée est «Crowdmaps». Grâce à d'importantes informations réunies par les autorités et la population, une carte peut être établie. Par exemple, lors de la guerre de Gaza, les endroits dangereux ont été indiqués sur une carte. Et en hiver 2010, Crowdmaps a permis, après la tempête de neige à Washington, d'indiquer les endroits ayant besoin d'aide pour les travaux de déblaiement.

Lors du passage de l'ouragan Irène sur la côte est des Etats-Unis en 2011, il y a également eu du matériel cartographique similaire, provenant de la municipalité. Cette dernière a aussi activement diffusé des informations sur Twitter et Facebook. La quantité de nouvelles diffusées sur Twitter comportant le marqueur de métadonnées #irene était énorme. Selon une estimation, l'ouragan de 2011 était le troisième thème le plus discuté dans les réseaux sociaux. Le «National Hurricane Center» a aussi pu enregistrer un record, avec 6,4 millions de visiteurs en une semaine sur Facebook.

Une des applications les plus innovatrices du moment pour les appareils mobiles est celle des sapeurs-pompiers

Google crisis response

Support Disaster Relief in Chile

La plate-forme «Person Finder» de Google permet à chacun de rechercher ses proches après une catastrophe, comme dans l'exemple illustré d'un séisme au Chili.

de San Ramon Valley, en Californie. Dans un profil, chaque utilisateur peut indiquer les capacités qu'il peut mettre en œuvre en cas d'urgence. Lors d'un appel d'urgence, si un utilisateur possède le profil requis et se trouve à proximité de la victime, il reçoit un message et peut rapidement lui porter secours.

Même si les nouveaux médias impliquent de nouvelles technologies, ce sont toujours les personnes qui font des réseaux sociaux ce qu'ils sont: que ce soit des volontaires mettant sur pied une nouvelle plateforme en très peu de temps, d'autres, offrant leur aide, ou simplement des personnes voulant, à un certain moment, être en contact avec des personnes du même avis et être informées. En conclusion: les personnes sont la clé – le web 2.0 n'est que l'outil.

Manuel P. Nappo

Responsable des études sur les réseaux sociaux à la haute école d'économie de Zurich (HWZ)

Pour aller plus loin:

Fend, Thalmann-Hereth, Süß, Schulmeister: *Generationsgestalten und ihre Leitmedien*, in: Süß, Daniel: *Digital Natives: Gemeinsames und Variationen*, Referat, 28.06.2011

Weber, Konrad: *Verifikation von Inhalten in Social Media*, <http://konradweber.ch/angebot/news-verifikation/>

Conduite de l'information après l'explosion à Pratteln (BL)

Dans le cadre de structures préparées

Le samedi 14 avril 2012, à deux heures et demie de l'après-midi, une violente explosion détruit plusieurs appartements d'un immeuble sis à Pratteln, dans le canton de Bâle-Campagne. Huit personnes doivent être hospitalisées et 34 autres sont sans abri. Les organes d'information de l'organisation cantonale de crise de Bâle-Campagne doivent faire face à un important intérêt médiatique.

Les personnes arrivant sur les lieux rencontrent une situation effroyable: un immeuble de plusieurs étages à demi effondré et des décombres à perte de vue. Une nuée de sauveteurs et une tente rouge – dressée juste à côté de l'accès principal à la zone sinistrée – viennent bientôt compléter le tableau. Les travaux de localisation, de sauvetage et de sécurisation se prolongent jusqu'à minuit. Plus de 300 membres des forces cantonales et communales d'intervention et de conduite sont à pied d'œuvre. Quelque 45 minutes après la transmission de l'alarme, les organes d'information de l'organisation cantonale de crise de Bâle-Campagne s'activent déjà sur place. La foule des journalistes est encadrée par le service technique d'information de l'état-major cantonal de crise de Bâle-Campagne et par la section d'appui à l'information de l'organisation cantonale de la protection civile. A noter que le service technique et la section d'appui, dont les membres assument leurs tâches sous la forme d'un service de milice, ont immédiatement mis à disposition des unités restreintes. Aussi la conduite de l'information a-t-elle pu se dérouler conformément aux préparatifs et divers exercices menés en vue de tels cas.

Conduite de l'information lors d'événements de grande ampleur et de catastrophes

Lors d'événements non exceptionnels, le service de communication de la police cantonale veille sur place à l'information orale des journalistes et, via la centrale de gestion de l'intervention, à la diffusion des communiqués de presse. Le site Internet de la police cantonale, actualisé en permanence, diffuse en outre des informations complémentaires ainsi que des images à l'intention des journalistes et de la population.

L'information se fait de manière quelque peu différente lorsqu'il s'agit de la maîtrise d'événements de grande am-

pleur ou de catastrophes, et que l'alerte est donnée à l'organisation cantonale de crise – laquelle comprend des organisations de conduite, d'aide à la conduite et d'intervention. Parmi ces organisations de conduite figure l'état-major cantonal de crise (poste de commandement arrière, PC A), qui dispose d'un état-major technique d'information. Cet état-major, composé de responsables de la communication des directions, de la Chancellerie d'Etat et du ministère public, se procure et prépare les informations, rédige les communiqués de presse, organise des conférences de presse et alimente le site Internet de l'état-major cantonal de crise.

Sur les lieux de l'événement est engagée l'organisation de conduite, dite commandement cantonal de la place sinistrée (poste de commandement front, PC F). Le service de communication de la police cantonale ainsi que les membres de l'état-major technique d'information se tiennent prêts à assurer le renseignement sur place. Le «point de contact médias» se situe à l'extérieur du barrage intérieur et donne aux journalistes de brèves informations sur ce qui s'est passé, sur les forces d'intervention ou la prochaine conférence de presse. Le point de contact médias est également tenu d'organiser des visites guidées sur le terrain pour la prise d'images.

L'état-major technique d'information et le point de contact médias bénéficient du soutien de la section d'appui à l'information de l'organisation cantonale de la protection civile. Les membres de la protection civile sont formés et équipés en conséquence. L'organisation cantonale de crise dispose également de son propre service d'assistance téléphonique, doté d'un numéro de téléphone fixe et de six postes de travail installés de manière permanente pour le personnel plurilingue spécialement préparé à sa tâche.

Aux fins de garantir à temps une information et une communication efficaces, l'état-major technique d'information



Rapport du commandement de la place sinistrée, avec la participation du service d'information.

(PC A), le point de contact médias (PC F), la section d'appui à l'information (PC A / PC F) ainsi que le service d'assistance téléphonique (PC A) se tiennent à la disposition de l'organisation cantonale de crise. Sont également impliqués dans le réseau et les différents processus le système électronique d'information et d'intervention (SII) et le service de suivi de la situation de l'état-major cantonal de crise.

De nombreux facteurs de succès...

Les structures d'information mises en place et préparées dans le canton de Bâle-Campagne ont fait leurs preuves lors de l'engagement à Pratteln. Les exercices d'intervention organisés tous les deux ans sous la direction de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) en collaboration avec les organisations de conduite, d'aide à la conduite et d'intervention ont par ailleurs renforcé efficacement la compétence d'action de tous les acteurs. A Pratteln, les activités d'information ont été systématiquement

coordonnées avec celles de la conduite. Les journalistes présents sur les lieux du sinistre ont, immédiatement après les rapports, été informés de nouveaux faits quant à la suite des opérations. Les médias non présents ont reçu sans délai des communiqués de presse écrits. Le processus standardisé voulant que la diffusion de communiqués de presse soit soumise à une autorisation de la direction de l'état-major cantonal de crise ou des commandants de la place sinistrée s'est justifié malgré toute la pression du temps. Car le nombre effectif des personnes hospitalisées, ensevelies, portées disparues ou évacuées est demeuré longtemps incertain, interdisant dès lors toute communication de chiffres. Les données qui doivent être corrigées après coup portent en effet préjudice à la crédibilité des organisations de conduite. La concertation, en temps utile, entre les responsables de l'information de l'organisation cantonale de crise, le propriétaire de l'immeuble et le fournisseur de gaz a permis



Effets de l'explosion sur l'immeuble



Visite guidée pour les journalistes sur le lieu du sinistre

de communiquer de manière transparente et univoque avec les journalistes et, partant, d'éviter toute spéculation ou confusion.

Les journalistes ont pu constater la compétence des responsables de la communication sur le lieu même du sinistre. Durant l'intervention, cinq communiqués ont été publiés, et trois visites guidées de même qu'une conférence de presse ont été organisées. L'information régulière annoncée pour une heure déterminée, la vue permanente sur la place sinistrée, les visites guidées pour les prises d'images ainsi que les images et connaissances proposées par les experts ont répondu aux attentes des représentants des médias. Aussi ni les journalistes, ni les photographes, ni les caméramans n'ont-ils tenté de forcer l'accès à la zone sinistrée; tous ont attendu dans la tente rouge que leur soient communiquées les informations annoncées. Quant à la presse en ligne, elle n'a publié pratiquement aucune photo de lecteur.

... et un potentiel d'amélioration

D'un commun accord avec les acteurs de la commune, de la police cantonale et du ministère public, il a finalement été convenu que toutes les questions des médias se rapportant à la commune – par exemple concernant l'aide aux sans-abris – seraient traitées par la commune elle-même, mais qu'en revanche les questions relatives aux personnes hospitalisées, à la maîtrise de l'événement ou aux causes de l'accident feraient l'objet d'une réponse de la police cantonale ou de l'autorité d'instruction. L'organisation cantonale de crise se voyait ainsi déchargée de la conduite de l'information – un peu tôt d'ailleurs, comme la suite allait le montrer!

Les journalistes ont dû être tenus au courant des raisons de l'explosion et du sort des différentes personnes touchées durant une période relativement longue. Or il n'existait plus aucun service de contact et de renseignement chargé de coordonner et de centraliser les informations. Certains acteurs ont ainsi fourni des renseignements, en partie sans concertation préalable avec d'autres services impliqués. Il en est résulté des déclarations entachées d'erreurs.

L'évaluation du miroir médiatique a confirmé tant les facteurs de succès que les maillons faibles. Il s'agit d'en tirer l'enseignement que voici: du premier jour aux semaines qui suivent l'événement, la conduite de l'information doit être assurée par un seul et même service.

Marcus Müller

Chef de l'Office des affaires militaires et de la protection de la population, Bâle-Campagne

Doris Walther

Responsable du service d'information, état-major cantonal de crise, Bâle-Campagne

Conférence de la protection de la population 2012 à Soleure

Nouveaux défis en matière de communication

Cette année, la Conférence de la protection de la population était consacrée principalement à l'information et à la communication en cas de catastrophe et en situation d'urgence. Suivie comme d'habitude par de nombreux dirigeants et experts des milieux politiques et administratifs, elle s'est tenue les 18 et 19 octobre à Soleure.

Lors de la gestion de catastrophes et de situations d'urgence, l'information de la population concernée et du grand public joue un rôle clé. Mise en œuvre judicieusement et coordonnée adéquatement, l'information peut contribuer dans une mesure prépondérante à gérer efficacement un événement et à réduire l'ampleur des dommages. Inversement, des erreurs et des lacunes au niveau de l'information peuvent encore entraver le travail des organisations de conduite et d'intervention déjà suffisamment mises à contribution et être à l'origine de dégâts supplémentaires. Le principal défi des autorités compétentes est d'adapter leur activité d'information aux développements rapides du paysage médiatique et au nouvel usage des médias.

Nouveaux médias et appareils mobiles

Les aspects essentiels de ce domaine d'activité ont fait l'objet de différents exposés et de discussions réunissant des spécialistes des médias et de la communication auprès des organes concernés. A l'aide d'exemples pratiques, plusieurs intervenants ont illustré la fulgurante évolution de l'environnement médiatique due aux possibilités d'accès à l'internet mobile et en particulier aux nouveaux réseaux sociaux. Aujourd'hui, les utilisateurs de ces médias peuvent non seulement être joints de manière personnalisée mais également échanger et transmettre des informations entre eux. En cas d'événement, ces médias permettent souvent d'accéder aux informations ad hoc plus rapidement que ne le peuvent les moyens des autorités, puisqu'ils sont alimentés par des données et des images provenant de témoins munis d'un téléphone mobile.

Pour les autorités, il convient de s'assurer que les nouveaux médias et appareils mobiles fonctionnent encore en cas de catastrophe et que des ressources soient disponibles pour gérer ce flux de données médiatisées. En particulier l'analyse des milliers de messages diffusés par internet s'avère, du moins durant la phase initiale d'un événement, pratiquement impossible. De plus, l'instantanéité inhérente à ces nouvelles formes de communication place les différentes autorités devant de nouveaux défis pour coordonner l'information. Nonobstant toutes ces exigences techniques, il a également été souligné que les règles fondamentales de la communication de crise de-

meurent valables aujourd'hui. C'est ainsi qu'une communication rapide, transparente et ouverte constitue comme jusqu'à présent un élément central.

Pour optimiser la protection de la population

L'Office fédéral de la protection de la population veille en permanence à axer sa stratégie sur les nouvelles exigences. Une telle démarche requiert toutefois une étroite collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux. C'est dans ce cadre que s'inscrit la Conférence de la protection de la population, qui réunit chaque année quelque 150 responsables de haut rang et experts confirmés des organes cantonaux concernés, des grandes villes, des organisations affiliées au réseau de la protection de la population et de l'armée, de même que d'autres institutions de la Confédération et des régions étrangères limitrophes. La Conférence joue ainsi un rôle prépondérant dans l'optimisation de la protection de la population en cas de catastrophe et en situation d'urgence.



La partie officielle de la conférence comprenait une table ronde placée sous le thème «La communication officielle répond-elle aux besoins?». Sur la photo (de gauche à droite): B. Weibel, ancien directeur général des CFF et délégué à l'Euro 08, P. Buri, porte-parole du gouvernement du canton d'Argovie, et l'animateur R. Brennwald.



Environ 150 hauts responsables et experts renommés ont assisté à la conférence annuelle à Soleure.

Exercice SEISMO 12

Premières expériences avec l'Etat-major fédéral ABCN

Le nouvel Etat-major fédéral ABCN est intervenu pour la première fois lors de l'exercice SEISMO 12 organisé en mars 2012. Ce fut l'occasion de recueillir d'importantes informations pour en optimiser le fonctionnement.

L'état-major s'est réuni tous les jours durant l'exercice SEISMO. Chaque séance a débuté par un exposé de la situation générale et des problèmes urgents posés par les situations spéciales. Un aperçu des ressources disponibles et le suivi des informations étaient également à l'ordre du jour.

De nouveaux processus de suivi de la situation ont été expérimentés à cette occasion. La Centrale nationale d'alarme (CENAL) a rassemblé les informations de tous les partenaires de la protection de la population dans l'aperçu général de la situation, qui a ensuite été complété par les informations des domaines spécialisés A, B, C, N (dangers naturels), trafic, santé publique, etc. fournies par les responsables des offices fédéraux concernés ou des organes spécialisés. L'aperçu général commun et complet ainsi élaboré est la condition sine qua non permettant de prendre des mesures ciblées et coordonnées.

L'Etat-major fédéral ABCN

L'Etat-major fédéral ABCN (EMF ABCN) intervient en cas d'événement de portée nationale. Il évalue la situation générale et son éventuelle évolution. Il gère les mesures de la Confédération en cas d'événement impliquant une augmentation de la radioactivité ainsi qu'en cas d'événement biologique, chimique et naturel (événements ABCN). Il veille à ce que les mesures des différents offices fédéraux et des cantons concordent et prépare si nécessaire des propositions destinées au Conseil fédéral.

Cet état-major à géométrie variable réunit les directeurs et les responsables des services fédéraux et cantonaux concernés (18 en tout), plus les cantons touchés.

Un comité prépare les dossiers de l'EMF ABCN et statue sur sa composition et sa présidence en cas d'événement. Il se compose des personnes occupant les fonctions suivantes: directeurs de l'OFPP, de l'OFSP, de l'OVF, de l'OFEN et de l'OFEV, chef de l'EM cond A, porte-parole du Conseil fédéral et représentant de la CdC.

Dans la perspective d'interventions, l'EMF ABCN coordonne l'élaboration de documents de base et la formation des personnes concernées en vue de la maîtrise d'événements ABCN.

La Centrale nationale d'alarme constitue l'élément permanent de l'EMF ABCN. En cas d'événement, c'est elle qui convoque ses membres et les informe rapidement. Elle les tient au courant continuellement de l'évolution de la situation générale et fait remonter jusqu'à eux les informations fournies par les différents offices fédéraux et organes spécialisés concernés.

Propositions au Conseil fédéral

Sur la base de l'aperçu de la situation commun, les membres de l'état-major ont proposé des solutions pour gérer les problèmes rencontrés. L'échange a permis de vérifier que les mesures choisies pouvaient être ordonnées et mises en œuvre de façon coordonnée.

Le Conseil fédéral devra procéder à des adaptations juridiques et prendre des décisions concernant les points nécessitant des compétences non disponibles auprès des organes représentés au sein de l'état-major fédéral. L'état-major a fonctionné comme une consultation d'offices accélérée puisque les réserves des offices concernés ont pu être prises en considération et levées. Dans le cadre de l'exercice SEISMO, des dispositifs décisionnels fictifs ont été préparés pour le Conseil fédéral sur les thèmes de la libération des stocks obligatoires, de l'assouplissement des dispositions de la loi sur le travail ou de la fédéralisation de la protection civile.

Parallèlement, l'état-major s'est occupé de l'évolution de la situation à moyen terme. Différentes problématiques en rapport avec l'approvisionnement, les conséquences économiques et la remise en état ont été soulevées et traitées. L'Etat-major fédéral sert d'organe consultatif au Conseil fédéral pour la gestion d'événements.

Le nouveau Bureau de l'EMF ABCN sis à Berne gère la préparation des séances, le suivi des dossiers, la communication et l'aide à la conduite au poste de conduite de l'Etat-major fédéral. Pour l'exercice SEISMO, ce bureau était constitué de personnel de toutes les divisions de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) formé et dirigé avec l'aide de la CENAL.

Premiers enseignements

L'objectif de l'exercice SEISMO 12 était de tester le déroulement des processus au sein de l'Etat-major fédéral ABCN. La présence des décideurs des diverses institutions et des cantons concernés a fait ses preuves. Elle a en effet permis de prendre des décisions rapidement et d'un commun accord. D'autres organes devraient être intégrés à l'Etat-major fédéral en fonction de la situation. Durant l'exercice, l'état-major et le comité ont d'ailleurs déjà été élargis selon les besoins.

Le flux de l'information plutôt complexe entre les organes cantonaux de conduite, les organes spécialisés et les différents offices fédéraux reste un défi à relever. Il convient également de renforcer la collaboration des organes spé-

Conduite	Situation	Situation spéciale A	Situation spéciale B	Situation spéciale C	Situation spéciale N	Situation spéciale En	Situation spéciale TIC	Situation spéciale Trafic	Situation spéciale San	Situation partielle Sécurité	Situation partielle Ress.	Situation partielle Info	Situation partielle Mesures
Mission	Carte	Quoi	Quoi	Quoi	Quoi	Quoi	Quoi	Quoi	Quoi	Quoi	Quoi	Quoi	Quoi
Organisation	Danger infr.	Effets	Effets	Effets	Effets	Effets	Effets	Effets	Effets	Effets	Effets	Effets	Effets
Rétrospective	Activités	Evaluation	Evaluation	Evaluation	Evaluation	Evaluation	Evaluation	Evaluation	Evaluation	Evaluation	Evaluation	Evaluation	Evaluation
Perspective	Evaluation	Conséquences	Conséquences	Conséquences	Conséquences	Conséquences	Conséquences	Conséquences	Conséquences	Conséquences	Conséquences	Conséquences	Conséquences

Le tableau de la situation de l'Etat-major fédéral fournit régulièrement un aperçu de la situation générale et des situations spéciales. Chaque situation partielle est composée d'une présentation de la situation, des effets, d'une évaluation et des conséquences (possibles). Le tableau représente non seulement les situations spéciales ABCN mais aussi les situations spéciales Energie (En), Technologies de l'information et de la communication (TIC), Trafic et Santé publique (San). A cela viennent s'ajouter la situation prioritaire pour la sécurité et les situations partielles Sécurité, Ressources, Information/Médias et Mesures.

cialisés pour créer un aperçu de la situation commun.

L'élaboration d'une stratégie de base en matière de prévention s'est avérée indispensable pour prendre à temps les mesures qui s'imposent. En effet, une fois l'événement survenu, on ne dispose que d'un temps de concertation et de coordination restreint.

Bien que les membres de l'Etat-major fédéral travaillent en premier lieu avec les états-majors de crise et les cellules de conduite de leurs propres institutions, un état-major permanent de collaborateurs formés est nécessaire pour assurer la coordination, la préparation de séances et le controlling.

L'exercice a fourni d'importants enseignements en matière de gestion des ressources de la Confédération.

L'Etat-major fédéral coordonne l'engagement des moyens supplémentaires nécessaires en faveur des cantons. Les processus en la matière ont été testés pour la première fois grâce à un prototype de centre de coordination des opérations («Operation and Coordination Center»). L'optimisation de ces processus fait partie des priorités de l'Etat-major fédéral d'ici l'exercice général coordonné prévu en 2014.

Il convient également de poursuivre le développement de l'Etat-major et d'organiser régulièrement des exercices.

En cas d'événement réel, l'Etat-major fédéral ne peut remplir ses tâches que si tous les participants «s'acclimatent» au plus vite au travail d'état-major et au rythme de conduite.

Alain Vuitel

Chef de la Centrale nationale d'alarme (CENAL) de 2009 à 2012 et premier chef de l'Etat-major fédéral ABCN.

Cet article est un résumé d'un texte paru dans l'ASMZ.

Alain Vuitel travaille désormais comme délégué du chef de l'armée pour le développement de l'armée.

Protection de la santé

Amiante: travailler en toute sécurité

Lorsqu'elles effectuent des travaux de démolition ou de déblaiement, les organisations de la protection de la population sont en contact avec toutes sortes de matériaux de construction. Certains d'entre eux peuvent contenir de l'amiante, une substance dangereuse pour la santé. Il est donc primordial de le repérer à temps afin de pouvoir prendre les précautions qui s'imposent.



Humidifier les matériaux mous ou cassants avant d'en prélever un échantillon afin d'éviter la formation de poussière.

L'amiante est incombustible et isolant (thermique, acoustique et électrique) et résistant au feu et aux produits chimiques agressifs. Autrement dit, il s'agit d'un matériau de construction idéal. Entre 1930 et 1980, une grande partie des matériaux de construction et pièces d'aménagement intérieur utilisés en Suisse contenaient des fibres d'amiante. Il est cependant apparu que l'inhalation de

ces fibres pouvait provoquer de graves maladies pulmonaires telles que l'asbestose (pneumoconiose), la pleurésie, la péritonite ou le cancer du poumon. C'est pourquoi l'utilisation d'amiante a été interdite en 1990.

Pratiquement invisible à l'œil nu

Aujourd'hui, le danger réside avant tout dans l'émission de fibres d'amiante lors de la démolition ou de la transformation de vieux immeubles. Démolir, scier, fraiser, meuler ou percer des matériaux contenant de l'amiante s'avère nocif. Sous l'effet de mouvements d'air ou de chocs, l'amiante floqué, les couvertures d'extinction, les pan-

neaux de fibres de densité légère, etc. peuvent libérer des fibres d'amiante en quantités dangereuses pour la santé. Malheureusement, il est pratiquement impossible de les détecter à l'œil nu.

Il convient donc de travailler avec prudence les matériaux présentant une structure fibreuse. L'amiante peut se trouver dans les isolations de chauffe-eau, de fours et de conduites d'eau chaude ainsi que dans les isolations thermiques, phoniques et les protections incendie pour parois, plafonds ou constructions métalliques. Les revêtements de sol, les plaques en fibrociment (Eternit) posées sur les toits et les façades, les revêtements de plafonds et de parois, les habillages de portes ainsi que les garnitures de boîtes à fusibles peuvent également contenir de l'amiante.

Maîtres d'ouvrages impliqués

L'ordonnance sur les travaux de construction oblige les maîtres d'ouvrages et les entreprises de faire contrôler avant le début des travaux si les matériaux de construction contiennent des substances nocives, en particulier de l'amiante. Ils sont également tenus d'informer tous les collaborateurs sur les dangers liés à l'amiante. Il convient de respecter les prescriptions de la Suva en cas de démolition ou de déblaiement de matériaux contenant le l'amiante. Le danger potentiel doit être préalablement défini à l'aide de spécialistes. Il faut ensuite planifier les mesures à prendre, qui peuvent fortement varier selon le type de matériaux et les travaux effectués.

Ces tests ont bien sûr un prix. Mais les coûts peuvent être maîtrisés. En règle générale, les matériaux utilisés après 1990 ne contiennent pas d'amiante et il n'est donc pas nécessaire d'effectuer des tests. Au contraire, les matériaux utilisés avant 1990 peuvent contenir de l'amiante (voir ill. page 23 en haut).

Au cours des trois dernières années, le service Sécurité de l'environnement du Laboratoire cantonal de Berne a analysé 1137 échantillons provenant de la Suisse entière. Parmi eux, 394 contenaient des fibres d'amiante dangereuses pour la santé, soit 35 % des échantillons prélevés. Le Laboratoire est le service accrédité en matière d'amiante du canton de Berne.

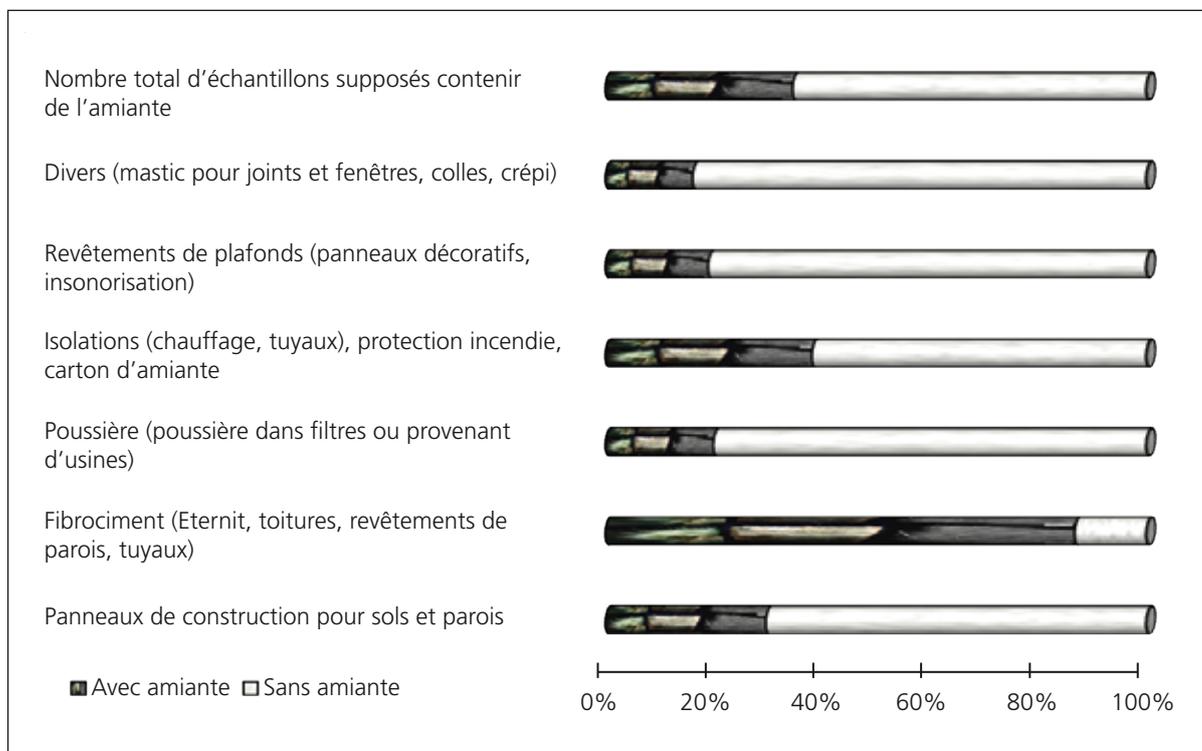
Population concernée

Récemment, les organisations de protection civile ont également fait appel au Laboratoire cantonal pour analyser des échantillons supposés contenir de l'amiante. En effet, la protection civile est aussi concernée par le problème de

Prélèvement d'échantillons

Ne pas oublier que les matériaux contenant de l'amiante risquent de libérer des fibres d'amiante respirables s'ils sont soumis à une charge mécanique. La marche à suivre est la suivante:

- Durant le prélèvement, porter un masque de protection muni d'un filtre à poussière fine (type P3) et humidifier les matériaux mous ou cassants avant d'en prélever un échantillon afin d'éviter la formation de poussière (ill. p. 23).
- Lors de revêtements à plusieurs couches, découper un échantillon d'environ 5 x 5 cm au moyen d'un cutter et veiller à en prélever toutes les couches.
- Placer chaque échantillon dans un emballage en plastique hermétique (sac Minigrip, sachet de congélation, enveloppe, ill. ci-dessus), voire un double emballage pour les matériaux granuleux, et y reporter la description ainsi que le lieu de prélèvement.
- En cas de questions, s'adresser à des laboratoires spécialisés.



Pourcentage d'échantillons confiés au Laboratoire cantonal de Berne au cours des trois dernières années et ayant révélé une certaine teneur en amiante (ex. de lecture du graphique: 90 % des matériaux en fibrociment analysés contenaient de l'amiante).

l'amiante, p. ex. lors de travaux de démolition effectués dans le cadre d'exercices ou lors de travaux de déblaiement après une catastrophe. Avant toute intervention, il faudrait donc s'assurer que le maître d'ouvrage a exécuté les contrôles nécessaires. S'il n'est pas possible de procéder à ces vérifications à l'avance, p. ex. en cas de sauvetage, il faut éviter de créer de la poussière ou d'y exposer qui que ce soit. Pour les travaux provoquant inévitablement de la poussière, les forces d'intervention et, si possible, les blessés, doivent porter des masques de protection munis d'un filtre à poussière fine. Les sapeurs-pompiers les utilisent déjà systématiquement.

Markus Flisch

Chef du service Sécurité de l'environnement, Laboratoire cantonal, Berne.

Albert Ammann / Hans-Rudolf Schwab

Ingénieurs de sécurité, service Sécurité de l'environnement, Laboratoire cantonal, Berne.

Autres informations: brochure de la Suva: «Identifier et manipuler correctement les produits contenant de l'amiante», www.suva.ch/amiante



Placer chaque échantillon dans un emballage en plastique hermétique et y reporter la description ainsi que le lieu de prélèvement.

POLYALERT

Le nouveau système d'alarme effectue son Tour de Suisse

Le système d'alarme actuel (Infranet) devant être remplacé, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a lancé le projet POLYALERT. Toutes les sirènes d'alarme-eau seront remplacées d'ici fin 2013 et le renouvellement de toutes les sirènes d'alarme générale sera achevé d'ici fin 2015. Les travaux de migration battent leur plein actuellement.

POLYALERT repose sur les réseaux hautement sécurisés de la Confédération et des cantons, en particulier sur POLYCOM, le réseau radio suisse de sécurité, et permet un déclenchement ciblé des sirènes à distance. Dans les endroits où POLYCOM n'est pas disponible, les sirènes peuvent être déclenchées par le réseau radiomobile GSM (norme internationale de téléphonie mobile) ou le réseau OUC RDS. En outre, le réseau d'intervention de l'armée est lui aussi utilisé pour l'interconnexion des composantes

de système. POLYALERT a pour avantage de garantir la transmission de l'alarme même en cas de défaillance de composantes de système isolées. Même si les deux centres de calcul qui hébergent la logique et le pilotage centraux du système ne fonctionnaient plus, chaque canton pourrait encore déclencher ses sirènes raccordées à POLYCOM.



Un spécialiste vérifie que tous les raccordements ont été effectués correctement.

Un canton après l'autre

Après les phases de conception, de développement et de test, POLYALERT se trouve désormais dans celle de la migration. L'un après l'autre, tous les cantons vont passer au nouveau système. La migration se déroulera en plusieurs étapes dans les grands cantons, qui comptent beaucoup de sirènes, et dans certains cantons, on commencera par migrer uniquement les sirènes d'alarme-eau. Les travaux se sont achevés fin août dans le canton pilote de Glaris. Actuellement, la migration est en cours dans les cantons du Valais et de Berne, et d'ici la fin de l'année, les alarmes-eau des cantons de Fribourg, de Genève, de Neuchâtel et du Jura auront elles aussi été mises à niveau. Un projet de modernisation prend plusieurs mois en raison des travaux de préparation précédant la migration proprement dite. Pendant toute la phase préalable, divers ateliers et rencontres d'information et de planification sont organisés, auxquels participent le canton, l'OFPP et le fournisseur.

Analyse des sites, installation et migration

Dans l'idéal, l'équipe chargée de la migration peut démonter l'ancien appareil de télécommande et monter le nouveau au même endroit. Toutefois, les appareils Infranet ont souvent été placés dans des caves, et la couverture radio pour POLYCOM, OUC RDS ou le GSM y est parfois mauvaise, voire inexistante. Pour trouver la meilleure solution possible pour chaque sirène, le fournisseur se rend sur l'emplacement prévu de chaque sirène pendant la phase d'analyse. Des spécialistes mesurent la force du signal des différents réseaux et décident de l'endroit où installer le nouvel appareil. Dans certains cas, la réception peut être améliorée par la mise en place d'une antenne supplémentaire ou par le déplacement de la boîte de commande de la sirène. Mais parfois, il faut chercher un nouveau site.

Le fournisseur installe les différents réseaux, l'interface POLYCOM et les postes de déclenchement avant la migration elle-même. Pendant cette dernière, les installateurs démontent à chaque emplacement de sirène l'appareil de télécommande Infranet et le remplacent par celui de POLYALERT, qui sera monté à l'endroit déterminé au préalable. Ensuite, ils effectuent différents tests de système. Infranet est débranché parallèlement à la migration. Le projet de migration s'achève par la réception des installations, à laquelle participent l'OFPP, le canton et le fournisseur.

Glaris, le canton pilote idéal

Avec ses 35 sirènes, un nombre permettant de garder une bonne vue d'ensemble, et l'excellente collaboration de ses autorités cantonales, Glaris s'est avéré être le canton pilote idéal. Pour Roger Berthold, le responsable de projet glaronnais, «il y a naturellement un peu plus de travail pour le canton pilote, étant donné que tout est nouveau.» Mais, selon lui, cela a aussi permis au canton de prendre plus d'influence sur les décisions à prendre, ses représentants ayant été écoutés et leurs remarques prises au sérieux et intégrées au projet.

Les tâches du responsable de projet sont multiples. Parmi elles, outre l'examen des emplacements, la coordination interne avec la police cantonale, les usines hydroélectriques, les communes, etc., et la collaboration avec les



Un installateur raccorde un nouvel appareil de télécommande POLYALERT. La qualité de la réception est suffisante sur ce site pour rendre inutile l'installation d'une antenne supplémentaire.

fournisseurs sont particulièrement importantes. Roger Berthold juge la collaboration avec l'OFPP et les fournisseurs très bonne et constructive. Il a certes fallu d'abord surmonter quelques difficultés pour fixer des dates avec les installateurs, mais cela s'est arrangé et ces spécialistes ont réalisé un excellent travail.

Au début, la communication n'a pas été optimale entre les différents partenaires, ce qui a donné lieu à des rumeurs en particulier dans d'autres cantons. Mais, pour Roger Berthold, il est normal que, pour un projet de cette envergure, tous les détails ne soient pas connus dès le départ et ne puissent donc pas être clairement communiqués d'office.

Plusieurs cantons se sont rendu à Glaris pour en apprendre davantage sur les expériences réalisées. Pour le responsable de projet glaronnais, «un des enseignements les plus importants est qu'il faut bien connaître chacun des sites. Plus la qualité des données sur l'emplacement est bonne, moins il y aura de travail à faire.» Avant le début de la migration, des tests automatiques ont été réalisés certains jours 24 heures sur 24. Ces «pré-tests» ont permis de vérifier la stabilité et la performance des liaisons de communication entre les éléments et les réseaux, et d'éprouver le fonctionnement de l'ensemble du système dans le terrain. Roger Berthold, tout comme l'OFPP, sont convaincus de la justesse de cette approche.

En effet, les tests ont permis d'éliminer les incertitudes et de glaner de nouvelles informations importantes.

Formation à Schwarzenburg

Les responsables cantonaux concernés et les exploitants de barrages sont invités à suivre une formation au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (CFIS) quelques semaines avant la migration sur POLYALERT pour être prêts dès que celle-ci sera achevée. Les participants à ces cours ne bénéficient pas seulement d'un enseignement théorique, mais peuvent aussi exercer leurs tâches et leurs rôles dans une salle de formation équipée spécialement à cet effet. Les différents éléments de POLYALERT (appareil de commande, poste de commande et appareil de télécommande) y sont installés et permettent, par exemple, le déclenchement de sirènes ou la mutation de données. Ces prochains mois, la migration se poursuivra à un rythme soutenu. Simultanément, de nouvelles versions vont être développées pour introduire régulièrement des améliorations. L'OFPP examinera en outre les conditions légales et techniques d'autres possibilités d'alarme et cherchera à connaître les besoins des cantons.

Alain Fellmann

Responsable du projet POLYALERT,
Division Infrastructure, OFPP

Centrale nationale d'alarme (CENAL)

Mesures de la radioactivité au-dessus des toits de Zurich

A la fin juin, la CENAL a réalisé des mesures de la radioactivité à bord d'un hélicoptère au-dessus de la ville de la Limmat. La carte établie par la suite permettrait, en cas d'événement, de constater des écarts par rapport à la normale. Comme prévu, ces mesures n'ont pas révélé de valeurs accrues.

Chaque été, la CENAL effectue des vols aéroradiométriques servant d'une part à relever des données concernant la radioactivité et, d'autre part, à éprouver la capacité d'intervention des équipes de mesure et des partenaires concernés. Le fait marquant de la semaine d'aéroradiométrie 2012 a été la couverture radiométrique de la ville de Zurich.

Couverture radiométrique des villes suisses

Depuis quelques années, un programme de la CENAL visant à couvrir les principales villes suisses par des mesures aéroradiométriques suit son cours. Les données ainsi acquises pourraient, dans le cas d'un événement ou d'une augmentation soupçonnée de la radioactivité, être exploitées en tant que valeurs de référence. Par le passé, des cartes radiométriques avaient déjà été dressées pour Genève, Berne, La Chaux-de-Fonds, Davos et d'autres villes encore. En 2007, la région frontalière de Bâle avait été choisi

pour un exercice d'aéroradiométrie trinational réunissant, outre la Suisse, des équipes de France et d'Allemagne. Cette année, c'était au tour de la plus grande ville suisse d'être le théâtre de ces vols de mesure de la radioactivité. Ceux-ci avaient fait l'objet d'une vaste préparation. Le soutien du Conseil municipal a pu être obtenu déjà à un stade précoce. Ont suivi des ententes avec la ville et le canton de Zurich au sujet de la protection contre le bruit, de l'information de la population et des planifications prévisionnelles pour le cas où des valeurs de mesure anormales seraient néanmoins détectées. Des accords supplémentaires ont dû être conclus avec l'aéroport de Zurich et l'aérodrome de Dübendorf, qui se partagent la surveillance de l'espace aérien concerné.

Information préalable à l'intention de la population

La population a été largement informée sur la campagne prévue. La CENAL a invité les représentants des médias à une journée d'information à Zurich qui comprenait un vol de démonstration à bord de l'hélicoptère de mesure à partir de Dübendorf. En plus de nombreux représentants de médias nationaux et régionaux, il y avait même une équipe de télévision du sud de l'Allemagne qui avait fait le déplacement de Dübendorf.

Les vols aéroradiométriques au-dessus de Zurich ont eu lieu pendant deux jours successifs. Plus de 60 fois, l'hélicoptère a survolé l'agglomération zurichoise, effectuant à chaque fois des lignes parallèles de 125 mètres à environ 90 mètres de hauteur. Tout s'est déroulé comme prévu et aucune valeur excessive n'a été enregistrée. De même, il n'y a pratiquement pas eu de plaintes pour nuisances sonores.

Outre le survol de Zurich, les mesures bisannuelles des centrales nucléaires de Beznau et de Leibstadt, de l'institut Paul Scherrer (PSI) et du site du dépôt intermédiaire à Würenlingen ont également été opérées durant cette semaine aéroradiométrique. Là non plus, les valeurs établies n'ont pas dépassé la norme. Lors d'autres mesures exigeantes sur les sites de différents lacs de barrage des cantons du Valais et de Glaris et de la gare de triage de Spreitenbach, l'équipe d'aéroradiométrie a démontré sa disponibilité opérationnelle et son excellent niveau de formation.

Collaboration pour un moyen de mesure performant

L'engagement de l'aéroradiométrie – la mesure à bord d'un hélicoptère de la radioactivité au sol – implique une



Harry Hohl nouveau chef de la CENAL

Depuis le 1^{er} juillet 2012, Harry Hohl, 53 ans, assume la direction de la Centrale nationale d'alarme (CENAL), rattachée à l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Originaire de Wolfhalden AR, le nouveau chef de la CENAL a

grandi dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures. Il est entré à la CENAL en 2007, plus précisément à la Section Engagement. Depuis juillet 2010, il occupait en plus le poste nouvellement créé de chef d'état-major de la CENAL, exerçant parallèlement la fonction de chef suppléant de l'élément central de l'Etat-major fédéral ABCN (EMF ABCN).

Au bénéfice d'une formation initiale de laborantin en chimie, M. Hohl dispose d'expériences professionnelles en radiochimie et radioprotection acquises au sein de différentes entreprises chimiques. Durant son parcours professionnel précédent, il a été gérant d'une filiale d'un groupe international de la chimie et a dirigé en cette qualité 130 collaborateurs et collaboratrices. Auparavant, il avait occupé plusieurs postes dans les secteurs suivants: vente, sécurité et protection de l'environnement, développement global de produits et logistique.

Officier de milice dans l'armée suisse, Harry Hohl a servi d'abord dans les troupes sanitaires puis dans les troupes de défense NBC avant d'être affecté à l'EM du Conseil fédéral CENAL auprès duquel il a accompli son service militaire jusqu'en 2012 comme suppléant du commandant au rang de lieutenant-colonel.



Carte radiométrique de la ville de Zurich.

L'hélicoptère de mesure survolant la cathédrale de Zurich.

coopération de différents intervenants. Depuis le début des années nonante, des chercheurs de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich ont fait avancer le développement de l'appareil de mesure et du logiciel correspondant. Ces scientifiques font encore aujourd'hui partie du groupe spécialisé Aéroradiométrie (GSA).

L'utilisation de l'aéroradiométrie relève de la CENAL, qui a élaboré les concepts de mesure. De plus, la CENAL est responsable de l'intervention en cas d'événement et de la disponibilité opérationnelle. L'équipe de mesure à bord de l'hélicoptère est composée de membres de l'état-major du Conseil fédéral CENAL, l'organisation de renfort militaire de la CENAL. Ceux-ci sont chargés de la préparation de vol, de la collecte des données aéroradiométriques et d'une première interprétation des résultats. La capacité durable d'intervention en cas d'événement est assurée par deux équipes de mesure comptant chacune trois spécialistes, complétées par un spécialiste pour la préparation et la représentation des résultats de mesure.

Le personnel professionnel de la CENAL planifie la semaine d'aéroradiométrie annuelle et les exercices réguliers qui ont lieu avec des organisations partenaires en Suisse et à l'étranger et conclut les accords à cette fin. En cas d'événement, les spécialistes en radioactivité de la CENAL exploitent les résultats aéroradiométriques et les données déterminées à l'aide de capteurs supplémentaires pour établir un aperçu de la situation radiologique. Les pilotes et le Super Puma finalement sont mis à disposition par les Forces aériennes. Pour respecter les lignes de mesure «tracées au cordeau», ils ont recours au pilote automatique. Lors de la campagne de mesure annuelle,

les pilotes s'exercent toutefois également à effectuer des survols rectilignes sans pilote automatique. En cas d'événement, la CENAL peut solliciter un hélicoptère avec équipage auprès des Forces aériennes. Les techniciens peuvent alors installer l'instrument de mesure et le dispositif de commande en l'espace de deux heures.

Ensemble, les spécialistes, la CENAL en tant que centrale d'engagement, l'équipe de mesure et les pilotes forment un moyen d'intervention important et efficace. Dans un délai très bref, la radioactivité naturelle et artificielle peut être enregistrée dans une zone étendue, également en terrain impraticable ou inaccessible. Ces résultats détaillés constituent une base essentielle en vue d'ordonner d'éventuelles mesures de protection de la population.

Optimisation permanente

Le système d'aéroradiométrie est perfectionné en permanence. Une capacité de calcul plus pointue offre de nouvelles possibilités en matière d'interprétation des données. La correction du terrain par exemple est constamment optimisée, ce qui permettra d'améliorer les résultats de mesure dans les régions montagneuses. De même, les plans d'intervention sont adaptés au fur et à mesure. La CENAL a également tiré de précieux enseignements de l'utilisation de systèmes aéroradiométriques américains au Japon après l'accident de réacteur survenu dans la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi.

Christian Fuchs

Chef de l'information de la Centrale nationale d'alarme, OFPP

Journée internationale

Renforcer la protection des biens culturels en temps de guerre et de paix

Près de 60 personnes de 20 pays se sont rencontrées début octobre à Berne pour discuter de la protection des biens culturels en cas de conflits armés et lors d'événements dommageables de nature civile. Pour marquer les cinquante ans de la ratification par la Suisse de la Convention de la Haye passée en 1954, cette conférence internationale a offert une plateforme aux spécialistes présents pour échanger leurs expériences.



L'ambassadeur Jürg Lindenmann souhaite la bienvenue aux participants de Suisse et de l'étranger.



La Conférence internationale sur la protection des biens culturels a été suivie avec un grand intérêt par une soixantaine d'invités suisses et étrangers.

Les récentes destructions de sites du patrimoine mondial de l'UNESCO à Tombouctou (Mali) ou Alep (Syrie) ont montré une nouvelle fois que les biens culturels restent des cibles potentielles lors de conflits armés. Organisée sous les auspices de l'UNESCO, la Conférence a permis aux participants de souligner la nécessité de placer les principaux biens culturels sous protection renforcée. En outre, l'importance de promouvoir la collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les organisations non gouvernementales et de poursuivre systématiquement devant les autorités pénales les auteurs d'actes destructeurs contre le patrimoine culturel a été relevée.

Révision de la loi essentielle en Suisse

Mise sur pied par la Section Protection des biens culturels de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), cette manifestation du cinquantenaire a également révélé le danger tout aussi important que constituent pour les biens culturels les événements dommageables d'origine civile (incendies, inondations et autres catastrophes naturelles) survenant dans de nombreux pays. C'est pourquoi il est prévu d'étendre aux catastrophes et aux situations d'urgence le champ d'application de la loi fédérale du 6 octobre 1966 sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, actuellement en révision.

La conférence s'est déroulée à Berne les 1^{er} et 2 octobre. Après l'ouverture du Congrès par l'ambassadeur Jürg Lindenmann et le président du Conseil des Etats Hans Altherr, la première partie a été consacrée au modèle suisse. Une fois de plus, les invités étrangers ont qualifié d'exemplaires les mesures appliquées par la Suisse en matière de protection des biens culturels, en particulier le microfilmage, la documentation de sécurité et l'inventaire PBC.

Activités internationales

Visite du chef du gouvernement du Liechtenstein

Le conseiller fédéral Ueli Maurer a reçu le 19 octobre le chef du gouvernement de la Principauté du Liechtenstein, Monsieur Klaus Tschütscher, pour une visite de travail informelle. La collaboration transfrontalière en matière de sécurité a été au centre des discussions.

La Suisse et la Principauté du Liechtenstein entretiennent depuis longtemps une collaboration étroite en matière de politique de sécurité. Une large base légale existe notam-

ment dans le domaine de la protection de la population avec l'accord de 2005 sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave qui définit les conditions-cadres de la coopération concrète à ce sujet. Il y a en outre des conventions régissant la participation du Liechtenstein aux réseaux de communication et aux cours de formation de l'OFPP.

Nouvelle stratégie

Le Conseil fédéral renforce la protection des infrastructures critiques

Le Conseil fédéral a approuvé la stratégie nationale pour la protection des infrastructures critiques et a chargé l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) et les organes compétents de la mettre en œuvre. Les infrastructures critiques sont les piliers de la société moderne. Il convient donc de les protéger en conséquence.

La Suisse dépend du bon fonctionnement de ses infrastructures critiques, que ce soit pour l'approvisionnement en électricité, le trafic ferroviaire ou les télécommunications. Les pannes de grande ampleur peuvent avoir des répercussions sur la population, l'économie et le pays tout entier. Le terrible séisme qui a frappé le Japon en mars 2011 et ses conséquences sur la centrale nucléaire de Fukushima ont montré à quel point la société moderne est vulnérable de ce point de vue.

La nouvelle stratégie du Conseil fédéral a pour objectif de maintenir le bon niveau de protection des infrastructures critiques suisses et de le renforcer dans les domaines de première importance. A cet effet, la stratégie propose 15

mesures, dont la réalisation d'un inventaire national des infrastructures critiques, la création de plates-formes pour encourager la collaboration ou encore la garantie d'une aide subsidiaire aux exploitants d'infrastructures lors de la gestion d'un événement majeur. La mise en œuvre de concepts de protection devrait en outre permettre de renforcer la résistance des infrastructures critiques. Ces concepts de protection seront réalisés en collaboration avec les principaux acteurs du domaine (en particulier les autorités directrices de la Confédération, les cantons et les exploitants) et coordonnés avec des dossiers analogues (p. ex. les stratégies concernant la société d'information, les cyberrisques ou encore la prévention des séismes).

Protection ABC

Symposium scientifique

Sous les auspices habituels de la société Applied Science & Analysis, Inc. (ASA), Hawaï, le LABORATOIRE DE SPIEZ a organisé, du 7 au 9 mai 2012, la dernière édition du Chemical and Biological Medical Treatment Symposium – une conférence internationale consacrée, durant près de deux décennies, à l'échange scientifique international dans le domaine de la protection ABC. Cette année, quelque 80 scientifiques et experts se sont réunis pour un

échange de connaissances dans le domaine de la protection contre les menaces et les dangers ABC. Une table ronde internationale a discuté des enseignements et conséquences du cas «Amerithrax» aux Etats-Unis. Les questions de la sécurité, d'une grande actualité dans les divisions de recherche et de développement en particulier, ont aussi été traitées.

A l'échelle internationale

Collaboration avec l'Autriche

En visite le 6 septembre 2012, à Vienne, le conseiller fédéral Ueli Maurer a rencontré Madame Johanna Mikl-Leitner, le ministre fédéral autrichien de l'Intérieur. Les entretiens ont porté pour l'essentiel sur le service civil, la protection de la population et la protection contre les catastrophes ainsi que sur le service militaire obligatoire. Lors d'une table ronde, le conseiller fédéral Ueli Maurer a notamment expliqué le modèle suisse de l'obligation de servir.

Madame Johanna Mikl-Leitner, le ministre fédéral de l'Intérieur, et le conseiller fédéral Ueli Maurer s'étaient déjà vus au printemps de cette année et avaient alors prévu cette visite de travail en Autriche. L'objectif visé est d'intensifier la collaboration entre les offices fédéraux chargés de la protection de la population et de la protection civile dans les deux pays.

Protection civile du canton du Jura

Un engagement mémorable au service du Tour de France

L'engagement au Tour de France 2012 restera à tout point de vue dans les annales de la protection civile jurassienne. Une telle manifestation avait exigé près d'une année de planification et de préparation. Au total, 161 astreints ont effectué 2200 jours de service pour garantir le bon déroulement de cette étape reliant Belfort à Porrentruy.



Au Tour de France 2012, la protection civile du canton du Jura ne s'est pas contentée du rôle de spectateur.

Au cours de sa huitième étape le 8 juillet 2012, la caravane du TdF a fait un crochet de 94 km en Suisse avant d'arriver finalement dans le chef-lieu du district de l'Ajoie. Les missions de la protection civile étaient réparties sur cinq axes: la mise en place des éléments de sécurité pour les coureurs et le public, l'installation des infrastructures du site d'arrivée, le ravitaillement des intervenants,

la gestion des déchets sur l'ensemble du trajet et la participation à l'encadrement des spectateurs.

147 missions à remplir

La protection civile a été investie de 147 missions. A cet effet, le canton du Jura a mis sur pied un EM de conduite de 14 représentants des trois OPC régionales dirigé par le cap Fabien Muller. L'engagement était prévu du 2 au 13 juillet, pour la moitié des astreints convoqués, avec un renfort de 80 civilistes accomplissant leur service du 4 au 11 juillet.

Un détachement de 60 militaires est venu compléter le dispositif mis en place par l'organisateur pour assurer la logistique. Dès la phase de planification, armée, protection civile et comité local d'organisation ont travaillé en étroite collaboration afin d'optimiser l'affectation du personnel. De plus, des rapports de conduite quotidiens ont eu lieu durant la période des travaux de montage et de démontage.

Jusqu'à 250 personnes étaient à pied d'œuvre simultanément pour aménager l'aire d'arrivée avec 220 tonnes de matériel. En cinq jours, il a fallu y monter des gradins pouvant accueillir 9000 personnes et ériger des tentes d'une surface de 2200 m². Celles-ci abritaient les salles de presse et de réception offrant de la place pour plus de 1000 invités et 500 journalistes.

Chargée également du ravitaillement de l'armée, la protection civile a servi 1739 repas en tout. Le jour de la manifestation, elle a préparé et distribué des lunchs pour l'ensemble des 1350 membres des forces d'intervention, y compris la police, les sapeurs-pompiers, ambulanciers, médecins, samaritains et bénévoles.

Plus de 1000 barrières de sécurité ont été dressées par la protection civile afin de barrer chaque chemin de forêt et voie privée. En ville de Porrentruy, 2500 barrières ont été disposées sur les trois derniers kilomètres du parcours pour fermer la route à la circulation automobile et aux piétons.

15 tonnes de déchets éliminés

La protection civile était également chargée de l'élimination des déchets. Les plus de 100 000 personnes ayant suivi l'étape ont pleinement fait usage des structures en place. Malgré un volume de 15 tonnes de déchets collectés, moins de 2 heures après le passage du dernier coureur, la course n'aura laissé aucune trace dans le paysage suisse.

«Modifications, restructurations, recherches de synergies, comme partout en Suisse, la protection civile jurassienne s'est adaptée aux nouvelles missions et attentes de la population et des autorités», déclare Damien Scheder, premier responsable de la protection civile jurassienne. Et d'ajouter: «La protection civile régionale avait déjà collaboré à l'organisation des SlowUp et de compétitions cyclistes. Pourtant, la mise sur pied de l'étape Belfort-Porrentruy a sans nul doute constitué le point d'orgue.»

Instruction dans le canton de Berne

Uniformisation de la formation à la conduite

Nous parlons tous le même langage: tel a été le slogan choisi par le canton de Berne pour lancer en 2012 le nouveau cours commun de direction d'interventions 2 (Efü2). Ce cours s'adresse aux futurs cadres des diverses organisations partenaires.

Un petit avion tombe sur une ferme quelque part. Les différentes organisations partenaires doivent agir: rapports de coordination, bouclages, relevé et conservation des traces et empreintes, service sanitaire, subsistance, encadrement, logement et gestion de l'événement. Les participants sont préparés à maîtriser ensemble des événements de petite et de grande ampleur en accomplissant plusieurs exercices de conduite différents. Outre un rythme de conduite uniforme, identique pour toutes les organisations partenaires, celles-ci utilisent toutes également les mêmes supports, à savoir des affiches de conduite et signes conventionnels identiques.

Mais une journée du cours est consacrée à chacune des organisations. Cette séquence d'instruction examine et enseigne les spécialités des différents services. Les participants de la protection civile se penchent par exemple sur la planification d'une intervention hors du canton en cas d'événement causant des dégâts dus aux éléments naturels. Les futurs commandants de la protection civile doivent prouver leur savoir-faire, du relevé des problèmes conformément à la mission donnée par le canton à la planification détaillée du personnel et du matériel, en passant par le premier rapport d'information.

Formation de commandant de la protection civile

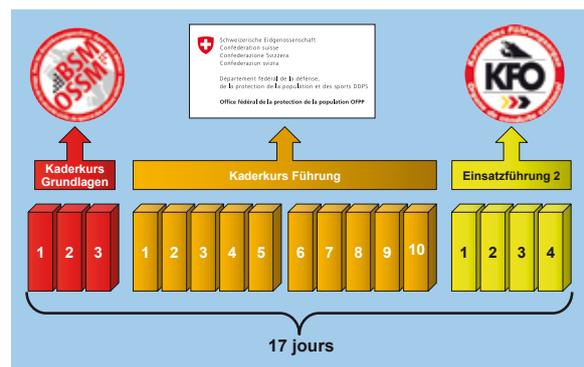
Pour la protection civile, le cours est le module final de la formation de commandant. Dans le canton de Berne, un futur commandant de la protection civile doit d'abord suivre sur place le cours pour cadres de trois jours sur les connaissances de base, puis acquérir les connaissances approfondies du cours de conduite pour cadres de deux fois cinq jours auprès de la Confédération et couronner sa formation en suivant l'Efü 2, au niveau cantonal à nouveau. Cette formation dans le canton de Berne est unique en Suisse.

Le nouveau cours est toutefois un passage obligé pour toutes les organisations partenaires: pour les sapeurs-pompiers, il remplace l'ancien cours pour commandants et le cours pour chefs d'intervention 2. Dans la police et le service sanitaire, ce sont les cadres moyens qui sont instruits, à savoir les chefs d'engagement et les chefs de service sanitaire front. Le cours s'adresse aux futurs cadres

de la police, des sapeurs-pompiers, du service sanitaire, de la protection civile, des care teams et d'autres institutions intervenant en cas d'événements. Des connaissances de la conduite et une expérience de l'intervention sont requises pour accéder à cette instruction.

Pour tous les participants, le cours prend fin par un test composé de 20 questions générales et de 10 questions spécifiques. Quiconque réussit ce test après avoir fréquenté le cours dans son intégralité se voit délivrer le certificat. Le cours commun Efü 2 a été certifié par l'Institut suisse de police à Neuchâtel. Trois cours répartis sur toute l'année ont déjà eu lieu en 2012.

Le mandant de cette formation commune à la conduite est l'Organe de conduite cantonal (OCCt) du canton de Berne. A noter encore que le groupe de coordination à l'origine de ce module est composé des chefs d'instruction concernés de la police, des sapeurs-pompiers, du service sanitaire et de la protection civile.



La nouvelle formation de commandant de la protection civile du canton de Berne.



Rapport de coordination lors du cours de direction d'interventions 2.

Centrale d'intervention pour Schaffhouse, Schwyz et Zurich

Là où toute intervention commence

La nouvelle centrale d'intervention du service de protection et de sauvetage de Zurich sera mise en service en novembre 2012. Le projet «ELZ 2011» visait à réunir les deux centrales existantes du canton de Zurich en un seul lieu, à l'aéroport, et à harmoniser leur technologie pour donner naissance à la centrale d'intervention la plus moderne de Suisse.



La nouvelle centrale d'intervention se trouve dans les anciens locaux du service de navigation aérienne, situés dans le bâtiment d'exploitation Flughafenkopf.

La nouvelle centrale d'intervention du service de protection et de sauvetage de Zurich traitera près d'un demi-million d'appels par année. La centrale répondra aux appels sanitaires urgents (144) des cantons de Schaffhouse, Schwyz et Zurich, ainsi qu'aux appels au service du feu (118) du canton de Zurich. En plus des moyens d'engagement des sapeurs-pompiers et du service de sauvetage, ceux d'autres organisations, comme le service de sauvetage pour grands animaux, seront gérés.

Jusqu'à la mise en service de la nouvelle centrale, ce travail est accompli depuis deux endroits différents. Le but principal du projet ELZ 2011 était de simplifier les processus et d'utiliser les synergies en exploitant une seule centrale. Le projet a été commandé par la direction de la santé publique et l'établissement d'assurance des bâtiments du canton de Zurich ainsi que par le département de police de la ville de Zurich. Une fois le projet terminé, le service de protection et de sauvetage de Zurich sera responsable de l'exploitation de la nouvelle centrale d'intervention. La centrale utilisée jusqu'ici en ville de Zurich servira de centrale de repli et sera utilisée à des fins de formation.

Infrastructure de bâtiment idéale

La nouvelle centrale d'intervention se trouve dans les anciens locaux du service de navigation aérienne, situés dans le bâtiment d'exploitation Flughafenkopf. «En raison des installations techniques déjà existantes, ces locaux conviennent parfaitement à être exploités comme centrale d'appels urgents», explique Reto Trottmann, chef de service de la centrale d'intervention du service de protection et de sauvetage de Zurich.

Situé juste à côté de la centrale d'intervention, qui comprend 19 places de travail et 14 places de travail de secours, un local équipé des différents moyens de conduite est à la disposition de l'état-major pour maîtriser les sinistres majeurs. Lors de grandes manifestations comme la «street parade», toutes les informations relevant de la sécurité non policière convergeront également en ce lieu.

Technique de pointe

L'ensemble de l'infrastructure technique, nécessaire à l'exploitation, se situe à l'étage inférieur de la centrale. En plus des différents systèmes de téléphonie, radiophonie et de transmission de données, les collaborateurs ont également accès aux images vidéo de 700 caméras dans la zone gérée. Par exemple, si un accident se produit sur l'autoroute, le gestionnaire a accès à un aperçu de l'événement dès qu'il reçoit l'appel de détresse.

Les 52 gestionnaires pourront s'appuyer sur un système de commande moderne, comprenant son propre schéma d'interrogation. Lors d'un appel de détresse, cela permet de mener un entretien standardisé avec la personne demandant de l'aide. L'aide nécessaire arrivera ainsi rapidement au bon endroit.

Organe de conduite du canton de Fribourg

Exercices avec des entreprises électriques et de transports publics

Une panne de courant touchant une grande partie du canton; un accident lors duquel un train déraile dans une gare et provoque un incendie: tels sont les scénarios envisagés par la protection de la population du canton de Fribourg lors de deux exercices effectués en juin dernier.

Lors du premier exercice, une coupure de courant à grande échelle a été simulée. L'exercice d'état-major «Tolopo», mis sur pied par l'Organe cantonal de conduite (OCC) et la cellule de crise de l'entreprise électrique Groupe E, s'est déroulé sur deux jours dans les locaux du Poste de commandement des opérations et ceux de l'entreprise. Son but était notamment de tester la collaboration et la répartition des tâches entre le canton et le distributeur d'électricité en cas de pénurie de l'approvisionnement électrique dans le canton. C'était la première fois en Suisse qu'une organisation en cas de catastrophe et qu'une entreprise électrique prenaient part à un exercice commun.

L'exercice d'état-major, qui n'a pas nécessité d'intervention réelle, a permis aux organes de conduite respectifs de reconnaître les problèmes qui se poseraient lors d'une pénurie de l'approvisionnement électrique à l'échelle cantonale. Les effets d'un tel événement sont complexes, car tous les secteurs de notre société dépendent de l'alimentation électrique. Le scénario prévoyait en outre que des conditions météorologiques exécrables aggravent la situation.

Une cinquantaine de personnes ont pris part à l'exercice, ainsi qu'une délégation du Conseil d'Etat. Celle-ci était chargée de prendre les décisions politiques nécessaires sur la proposition de l'OCC.

Plusieurs enseignements ont pu être tirés de cet exercice, notamment que les responsables de la communication de l'OCC et du Groupe E devraient être réunis en une cellule d'information afin d'éviter des doublons d'une part, et d'améliorer la coordination d'autre part. En raison de la complexité de la situation, une compréhension précise du problème s'est révélée être un élément clé pour assurer une conduite cohérente. Enfin, la collaboration entre le Groupe E et l'OCC, mise en place et développée au fil des ans, a prouvé son utilité.

Accident majeur en gare de Morat

Sous le titre d'«Araldite», l'organisation du «Plan ORANGE» du canton de Fribourg a pu être exercée deux semaines plus tard en collaboration avec les CFF. Le scénario: un train de marchandises chimiques déraile en pleine nuit en gare de Morat, du carburant prend feu et des substances chimiques s'échappent. Cet exercice devait notamment permettre de tester la collaboration et la répartition des tâches entre le canton et l'entreprise de transports.

Il n'a pas non plus engendré d'intervention réelle sur le terrain. Les organes de conduite en cas de catastrophe ont toutefois été amenés, peu après l'alarme à 4 heures du matin, à dresser un poste de commandement d'engagement aux alentours du cycle d'orientation de Morat. Ils ont pu évaluer les nombreux problèmes que causeraient un tel accident, notamment en ce qui concerne la planification d'une évacuation d'urgence, la coordination de l'information et l'établissement d'un ordre de priorité des interventions. Au total, près de 60 personnes – membres de la police, des sapeurs-pompiers, des services sanitaires, de la protection civile ou encore du Service de l'environnement – ont participé à cet exercice, qui s'est terminé à la mi-journée.

L'évaluation détaillée de ces deux exercices prend plusieurs mois.



Rapport de coordination entre la police et la protection civile, organisations partenaires, à Morat.

Préparation du canton de Fribourg

Le plan d'engagement cantonal pandémie est prêt

Le canton de Fribourg a complété sa préparation pour faire face à une éventuelle pandémie de grippe: le plan d'engagement cantonal pandémie présente les mesures prévues en détail. Ce plan vise à maintenir les procédures ordinaires le plus longtemps possible.



L'analyse des risques du canton de Fribourg de 2005 identifiait déjà la pandémie comme un risque important. C'est pour cette raison que l'Organe cantonal de conduite (OCC) a réalisé le plan d'engagement pandémie en priorité. Entre-temps, les épisodes de la grippe aviaire (H5N1) de 2006 et de la pandémie de grippe A (H1N1) de 2009 ont fourni de nouvelles connaissances aux auteurs du plan. L'idée principale est de maintenir les procédures ordinaires aussi longtemps que possible, l'Etat n'intervenant que lorsqu'une entité n'arrive plus à gérer son activités de base.

L'OCC prend alors la conduite de l'intervention en main, en collaboration avec le Service du médecin cantonal (SMC), qui garantit par ailleurs le lien avec l'Office fédéral de la santé publique.

23 concepts différents, 600 pages

Elaboré sous la responsabilité du Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM), le plan est principalement destiné aux organes de conduite cantonal et communaux ainsi qu'aux formations d'intervention. Le document de 600 pages comprend 23 concepts différents, allant de la vaccination au maintien des activités vitales des entreprises, en passant par les domaines de la communication, de la gestion des contacts ou encore des soins à domicile.

Le plan tient compte des expériences d'une part, et des connaissances scientifiques d'autre part. Il sera adapté en fonction du type de pandémie, de l'état des connaissances scientifiques et de la situation du moment. Quoiqu'il en soit, il sera régulièrement actualisé par le SPPAM, en collaboration avec le SMC, une fois par période législative.

Pour en savoir plus: www.fr.ch/catastrophe

Conférence des responsables cantonaux

Urs Alig est élu président

Lors de leur conférence annuelle à Lenzburg, les membres de la Conférence des responsables cantonaux des affaires militaires, de la protection de la population et de la protection civile (CRMPPCi) ont élu à la présidence Urs Alig, chef d'office thurgovien. Il succède à Hanspeter von Flüe, chef de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires du canton de Berne (OSSM).

La CRMPPCi est un organe consultatif de la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS). Au niveau opérationnel, elle s'occupe des thèmes de la défense, de la protection civile et de la protection de la population. La CRMPPCi prépare les dossiers d'importance politique à l'intention de la CG MPS ou traite des dossiers cantonaux concernant le réseau national de sécurité, les affaires militaires, la protection de la population et la protection civile. Elle a également pour tâche de coordonner les activi-

tés opérationnelles entre les cantons et les organes fédéraux compétents et de représenter les intérêts opérationnels des cantons envers la Confédération. Divers groupes de travail relèvent de la CRMPPCi. En tant que président de la CRMPPCi, Urs Alig est membre du comité de pilotage du mécanisme de consultation et de coordination du réseau national de sécurité (MCC RNS) et l'interlocuteur direct pour l'Office fédéral de la protection de la population ainsi que pour d'autres organes fédéraux.

Membre de la Croix-Rouge suisse (CRS)

La Société suisse des troupes sanitaires

La Société suisse des troupes militaires (SSTS) est le plus ancien membre de la Croix-Rouge suisse (CRS). Dans la chaîne de sauvetage, ses membres rendent de précieux services en tant que secouristes profanes. Autrefois exclusivement militaire, la société s'engage notamment dans la formation des jeunes.

Avec ses quelque 600 membres actifs, la SSTS se compose de 23 sections réparties en trois régions (Suisse romande, Suisse centrale, Suisse orientale). Elle ne peut se prévaloir de la taille d'autres organisations de sauvetage car elle est née de la nécessité d'assurer la formation complémentaire, en dehors des périodes de service, des soldats sanitaires. Longtemps, seuls ces derniers pouvaient adhérer à une section de la SSTS. Cette époque est désormais révolue et la SSTS est reconnaissante de l'engagement de chaque nouveau membre.

La SSTS a participé à l'élaboration de nombreux règlements dans la formation du Service sanitaire de l'armée et s'est toujours montrée à la hauteur d'exigences de plus en plus élevées. Contribuant à l'harmonisation de la formation dans les domaines civil et militaire, elle favorise l'intervention de volontaires dans le domaine du sauvetage et de la santé et veille à ce que les personnes accidentées ou tombant subitement malades reçoivent les premiers secours. Ses interventions spontanées comblent les lacunes du réseau d'institutions sociales. Elle promeut en outre la prévention des accidents et sauve des vies dans toutes les situations d'urgence.

La société est soutenue à parts égales par le Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) et la Croix-Rouge suisse (CRS) qui ont chacun leur délégué au Comité central. En contrepartie, les sections s'emploient à favoriser la formation des jeunes et l'instruction prémilitaire. Dans le cadre du projet «Azzurfront», des spécialistes de la SSTS ont été mandatés par le DDPS pour former des sanitaires d'unité aux premiers secours.

AULA: le camp de vacances et de formation de la SSTS

Dans le domaine de l'instruction prémilitaire, la société organise chaque année un camp de vacances et de formation (AULA) destiné à des adolescents et des jeunes adultes de 14 à 22 ans sur le thème du sauvetage et des premiers secours. Il attire annuellement plus de 140 participants enthousiastes. L'édition 2012 a eu lieu en octobre au Lac Noir (FR).

Basé sur une structure modulaire, le cours est divisé en quatre niveaux: la première année, les participants acquièrent les notions de base du secourisme puis approfondissent leurs connaissances les années suivantes par un cours de premiers secours étendus, une initiation à la médecine d'urgence et une formation aux soins. Les

jeunes se familiarisent en même temps avec les principes fondamentaux de la Croix-Rouge et sont sensibilisés à la question humanitaire. Outre l'enseignement, le programme prévoit toutes sortes d'activités, sportives et autres, le point d'orgue de la semaine étant la visite d'un hélicoptère Super Puma de l'armée suisse.

Loin de servir seulement d'instruction prémilitaire, le camp de vacances et de formation représente aussi pour les jeunes un tremplin vers une formation dans le domaine de la santé. Près de 60 intervenants, instructeurs et secouristes donnent bénévolement des cours théoriques et pratiques concernant les premiers secours. L'armée suisse fournit le matériel et le logement et la SSTS peut également compter sur la générosité de nombreuses organisations et particuliers. Sans le concours de toutes ces personnes, l'organisation du camp ne serait pas possible.



Le camp de vacances et de formation de la SSTS n'a pas seulement vocation d'instruction prémilitaire mais sert aussi de tremplin vers une formation dans le domaine de la santé.

Projet de secouristes scolaires

Premiers secours à l'école

Lieu de vie et de rassemblement, il n'est pas rare que l'école soit le théâtre d'accidents, et pas seulement au cours de gymnastique. Le projet «Premiers secours aussi dans les écoles, car sauver quelqu'un c'est la classe!» lancé par l'Alliance suisse des samaritains (ASS) entend préparer les élèves à apporter eux-mêmes les premiers secours en situation d'urgence.



De nombreuses sections de samaritains transmettent déjà régulièrement des connaissances en premiers secours aux enfants et aux jeunes, que ce soit dans le cadre du Passeport-Vacances ou de cours donnés à l'école. L'offre de l'ASS entend être accessible désormais à toutes les régions du pays.

L'objectif du projet «Premiers secours aussi dans les écoles, car sauver quelqu'un c'est la classe!» est de faire en sorte que des secouristes scolaires assistent les services sanitaires lors de manifestations scolaires et sportives, veillent à la sécurité lors d'excursions et au quotidien et aident leurs camarades en cas d'urgence. Les samaritains en herbe sont formés aux premiers secours et apportent une aide rapide et compétente

en cas d'accident, de blessure ou de maladie.

Conformément au concept établi, l'offre des samaritains s'adresse en règle générale aux écoles du degré secondaire I. Il s'agit de former entre 6 et 7 secouristes par école. La création d'un service sanitaire scolaire est profitable à toutes les personnes concernées: la direction de l'école, le corps enseignant, les concierges, les élèves mais aussi les parents.

Phase pilote avec trois écoles

La Croix-Rouge a déjà testé la formule des secouristes scolaires en Allemagne et en Autriche. Les élèves sont très motivés pour assumer eux-mêmes la responsabilité en cas d'urgence. Anne Marie Götschl de la Croix-Rouge Jeunesse autrichienne se montre enthousiaste: «Chaque nouvelle expérience me confirme que le service sanitaire scolaire constitue un projet d'une grande utilité car il fait

beaucoup de bien aux jeunes et leur apporte de nombreux avantages: il améliore leur capacité d'action et leur sensibilisation sociales, leur permet d'apprendre la solidarité, la coopération et l'esprit d'équipe et favorise leurs compétences de communication.»

«Les premières expériences réalisées par l'ASS démontrent également que le projet est bien accueilli par les enseignants et les élèves», déclare Ursula Bicker, responsable du service Jeunesse au Secrétariat général de l'ASS. Le projet de l'ASS en est encore à sa phase pilote avec trois écoles sises à Sion (VS), Tenero (TI) et Schönenberg (ZH). L'expérience a montré qu'il faut souvent une longue période de sensibilisation jusqu'à ce que les écoles soient prêtes à se lancer. Dès que la phase pilote sera terminée, l'essai sera étendu à un canton entier. Enfin, l'ASS élaborera des mesures de promotion ainsi qu'un guide destiné aux sections de samaritains et aux écoles afin d'implanter définitivement le concept des secouristes scolaires dans toute la Suisse.

Un défi pour les associations de samaritains

Le projet vise également à ouvrir les portes des écoles aux sections de samaritains pour que les enfants et les jeunes considèrent la formation aux premiers secours comme une activité de loisirs utile et se familiarisent avec les offres de cours.

Il va de soi que les cours de base destinés au corps enseignant et aux élèves sont donnés par des cadres de la section. Aussi l'ASS a-t-elle déjà introduit une formation continue à l'intention des moniteurs de cours et de section sur le thème «Travailler avec les enfants et les adolescents» qui a suscité un écho très favorable auprès des participants.

Instruction pyrotechnique

Examen terrestre pour art céleste

Dès 2014, il faudra un permis pour acheter et tirer de grands feux d'artifice. La Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP) fait partie des responsables de la commission d'intérêt «Grands feux d'artifice» qui organise les cours et les examens en la matière.

Les nouvelles prescriptions traitent des engins pyrotechniques de la catégorie 4 qui ne sont pas disponibles en vente libre (commerce de détail). Conformément à la loi sur les explosifs, il convient de disposer d'une autorisation pour l'achat et le tir de feux d'artifice de cette catégorie. L'objectif est de garantir une manipulation contrôlée et sûre des engins pyrotechniques et d'éviter d'éventuels accidents.

Le cours Feu d'artifice A (FWA) d'une journée est donné par du personnel expérimenté et propose aux participants de se familiariser avec les principaux aspects du domaine, tels que le transport, la mise à feu, la planification et la sécurité. La partie théorique est complétée par des travaux de groupe, p. ex. sur le montage d'un feu d'artifice ou d'un système d'allumage électrique. Une épreuve écrite et pratique a lieu le jour même. Les détenteurs du permis d'utilisation FWA sont autorisés à tirer des engins pyrotechniques de catégorie 4 d'un calibre maximal de 75 mm. Le poids total de la masse explosive nette ne doit cependant pas dépasser 20 kg. Pour les feux dépassant ce poids, une autorisation intitulée «Feu d'artifice B» est nécessaire. Le cours correspondant dure une semaine et s'adresse à des artificiers

expérimentés. Les cours sont ouverts aux personnes majeures disposant d'une attestation de confiance.

Informations et inscriptions:
www.swissfire.ch



La mise à feu d'engins pyrotechniques requiert des connaissances particulières.

Les catégories d'engins pyrotechniques:

La catégorie 1 englobe les pièces d'artifice de très faible dangerosité qui génèrent un niveau sonore négligeable et qui sont prévues pour l'utilisation dans un cadre précis, immeubles inclus. Elles peuvent être vendues uniquement à des personnes de plus de 12 ans. Leur vente ne requiert pas d'autorisation cantonale.

La catégorie 2 regroupe les pièces d'artifice d'une faible dangerosité qui génèrent un niveau sonore négligeable et qui sont prévues pour l'utilisation dans un cadre précis à l'extérieur. Elles peuvent être vendues uniquement à des personnes de plus de 16 ans. Une autorisation du canton concerné est nécessaire pour la vente de ces articles.

La catégorie 3 réunit les pièces d'artifice d'une dangerosité moyenne. Elles sont prévues pour l'utilisation à ciel ouvert dans un large espace. Lorsqu'elles sont utilisées conformément à leur destination, leur niveau sonore n'est pas dangereux pour la santé humaine. Elles peuvent être vendues uniquement à des personnes de plus de 18 ans. Une autorisation du canton concerné est nécessaire pour la vente de ces articles.

La catégorie 4 englobe les pièces d'artifice présentant une dangerosité élevée. Elles ne peuvent être utilisées que par des personnes avec des connaissances particulières. Lorsqu'elles sont utilisées conformément à leur destination, leur niveau sonore n'est pas dangereux pour la santé humaine. Elles peuvent être vendues uniquement à des personnes de plus de 18 ans. Ces engins ne peuvent pas être vendus dans le commerce de détail (vente libre). Les fabricants, importateurs et vendeurs d'engins pyrotechniques de cette catégorie sont astreints à tenir des registres.

Exposition itinérante artistico-scientifique

Vivre avec le risque, est-ce vraiment catastrophique?



L'exposition «Risk inSight» doit inciter les visiteurs à réfléchir à l'importance croissante de la notion de risque dans notre société.

Prévision d'un crash boursier, simulation d'inondation, planification d'une décharge de déchets nucléaires mais aussi gestion du trafic aérien ou construction d'un stade olympique ou d'un refuge de haute montagne: autant d'activités diverses qui n'ont a priori aucun lien. Pourtant, toutes ont en commun un élément central, parfois fondateur: le risque.

Face à la surenchère médiatique liée aux «crises»

qui se succèdent, faut-il vraiment considérer comme catastrophique le risque au quotidien? Partant de l'omniprésence du risque, l'exposition «Risk inSight» pose la question de savoir s'il faut en avoir peur.

«Risk inSight» a été conçu et réalisé sous la direction de Valérie November, géographe à l'EPFL. Il s'agissait de la

première exposition grand public entre sciences et arts présentée au Rolex Learning Center de l'EPFL. L'exposition a pour but de faire réfléchir les visiteurs sur les risques et de mettre en évidence pourquoi et comment ceux-ci jouent un rôle grandissant dans nos sociétés contemporaines. Installations visuelles et sonores, photographies, modélisations vidéo, interfaces interactives et film documentaire seront mis en dialogue avec des contributions provenant de tout horizon scientifique, de l'ingénierie aux sciences de la vie en passant par l'architecture, la finance, la géographie et les sciences sociales.

Peut-être prochainement à votre porte

Pendant un mois, du 15 octobre au 15 novembre, «Risk inSight» était ouvert au public dans les locaux du Rolex Learning Center. Désormais, l'exposition deviendra itinérante et fera halte, en 2013, à Paris et en Valais notamment. D'autres villes suisses devraient accueillir l'exposition prochainement.

IMPRESSUM

Protection de la population 14 / décembre 2012 (quatrième année)

La revue *Protection de la population* est disponible gratuitement en Suisse, en allemand, français et italien.

Editeur: Office fédéral de la protection de la population OFPP

Coordination et rédaction: P. Aebischer

Equipe de rédaction: A. Bucher, Ch. Fuchs, D. Häfliger, M. Haller, K. Münger, F. Simeon, H. Weber, N. Wenger

Contact: Office fédéral de la protection de la population OFPP, Information, Monbijoustr. 51A, CH-3003 Berne, téléphone: +41 31 322 51 85, e-mail: info@babs.admin.ch

Photos: couverture, p. 7 et 13 Keystone; p. 11 et 12 SRF/Merly Knörle; autres OFPP/mise à disp.

Mise en page: Centre des médias électroniques ZEM, Berne

Reproduction: les droits d'auteur sont réservés pour tous les textes et images publiés dans la revue *Protection de la population*. Toute reproduction doit être convenue avec la rédaction.

Tirage: allemand: 8500 exemplaires, français: 3500 exemplaires, italien: 1000 exemplaires

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) est l'éditeur de la revue «Protection de la population». Cette revue n'est cependant pas une publication officielle au sens strict, mais plutôt une plate-forme. En effet, les articles ne reflètent pas obligatoirement le point de vue de l'OFPP.

La communication en cas de catastrophe

Vu par ALEX

ALEX dessine entre autres régulièrement pour le quotidien romand «La Liberté». Il vit dans la Broye fribourgeoise.



Prochaine édition
N° 15, mars 2013

Dossier

ANALYSES DES DANGERS DANS LA PROTECTION DE LA POPULATION

Votre avis compte!

C'est avec plaisir que nous attendons vos réactions et suggestions pour les prochains numéros!

info@babs.admin.ch

Commandes

La revue de l'Office fédéral de la protection de la population OFPP paraît 3 fois par année en allemand, français et italien.

La revue peut être commandée au numéro ou par abonnement à l'adresse suivante:
www.protpop.ch ou info@babs.admin.ch



«La protection civile se trouve à un tournant de son histoire.»

Walter Müller, nouveau président de la Fédération suisse de la protection de la population

Page 4

«Une seule contre-vérité et je perds d'un seul coup toute ma crédibilité.»

Marco Cortesi, porte-parole de la police de la ville de Zurich

Page 7

«L'expérience a montré qu'en cas de crise, les médias traditionnels sont davantage consultés.»

Gregor Sonderegger, suppléant du chef de l'information de la télévision suisse alémanique

Page 10